92 HEC

SL 23

HECQUET

DU MÊME AUTEUR

Étude physiologique et thérapeutique sur l'acide carbonique (thèse inaugurale), 136 pages, format in-4°, 1867.

Secours aux noyés (nouvel appareil de respiration artificielle 1871). Lepelletier, rue Séry, Havre. Prix, 1 franc. Mémoire récompensé par plusieurs sociétés de sauvetage.

Nouveau forceps asymétrique. — Mémoire récompensé par la Société médico-chirurgicale de Liège (Belgique), 1875. Paris, O. Doin, 8, place de l'Odéon. Prix, 2 fr. (avec gravures).

Dystocie par allongement hypertrophique congénital du col de l'utérus. — 1877, Paris, O. Doin, 8, place de l'Odéon. Prix, 1 fr. 50.

Accidents de l'usine et de l'atelier. — Dieppe, Paul Leprêtre, 1879.

Essai critique sur le traitement chirurgical des kystes hydatiques du foie. — Paris, 1880, O. Doin, 8, place de l'Odéon.

De la nécessité de l'instruction. — Brochure de 50 pages, 1875, J. Brenier et Cie, Havre.

Éducation et instruction. — Discours fait au Cercle Sainte-Marie. — 25 septembre 1876, Alb. Mignot, Havre.

L'enseignement religieux dans l'École. – Lettre adressée au rédacteur du *Courrier du Havre.*

Souvenirs d'Italie. — In-8° de 300 pages, V. Palmé, 76, rue des Saints-Pères. Prix, 3 fr. — 1879, Paris.

La solution du problème. — Brochure de 40 pages, 1880, Dussaux, Bolbec.

Voltaire malade. — Étude historique et médicale (avec gravure), Marpon et Flammarion, 25, rue Racine. Prix, 3 fr. 50. — 1883, Paris.

Des réformes sociales (Lettre à un ami). — Brochure de 16 pages. 1883, Brenier et Cie, Havre.

Syndicats ouvriers et régime corporatif. — In-8° de 94 pages, 1884. A. Mignot, Havre.

Quelques Considérations sur la liberté du travail, discours prononcé au Cercle Saint-Joseph. — In-8° de 19 pages. Besnard-Brière, rue des Pincettes, 57. — 1888, Havre.

HAVRE. — IMPRIMERIE DU COMMERCE, 3, RUE DE LA BOURSE.

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b28036608

PHILIP. HECQUET D. REG. ET ANCIEN DOÏEN DE LA FAC.
DE MED. DE PARIS.

Né à Abbeville le 11 Févr. 1661, et Mort à Paris le 11 Avril 1737.

Dans son art il n'oublia rien
Pour sonder à fond la nature;
Mais la Science du chrestien
Lui parut toujours la plus sure.
A ces deux traits, Lecteur, augure
Qu'il fut grand Médecin mais plus homme de bien.

Le Belle pinx. J. Daullé Sculp.

HECQUET

DOCTEUR RÉGENT ET ANCIEN DOYEN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

SA VIE, SES ŒUVRES

PAR

Le Dr Jules ROGER

Médecin de l'Asile des Vieillards des Petites Sœurs des Pauvres,
Membre correspondant de la Société Médico-Chirurgicale
de Liège (Belgique), etc.

« Hecquet fut le type du vrai praticien. »

A. Chereau.

Avec un portrait de Hecquet

PARIS

RETAUX-BRAY

1889

REF SL
ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS
LIBRARY
CLASS 92 HEC
ACCN. 45861
SOURCE B Maile £F100
DATE 7 January 1992

A MONSIEUR

LE DOCTEUR A. FERRAND

Chevalier de l'ordre de Pie IX et de Saint Grégoire le Grand,
Médecin de l'hôpital Laënnec,
Président de la Société médicale Saint-Luc, Saint-Cosme et Saint-Damien
(fondée en 1268, reconstituée au Mans en l'an 1884).

Une même foi en Dieu, en Jésus-Christ, en la sainte Église, en nos saints Patrons; un même amour pour notre incomparable profession; un même culte pour la Patrie; voilà des sentiments, mon cher Président, où nous n'avons qu'un seul cœur et qu'une seule âme, *cor unum et anima una*. Je suis heureux que ce modeste travail me permette d'en rendre le témoignage public. Je vous remercie d'en accepter la dédicace, lui donnant ainsi le haut appui de votre nom.

AVANT-PROPOS

Au cours de travaux qui ont pour but de grouper « *Les Médecins Normands* », j'ai, parmi les nombreuses biographies déjà consultées, trouvé celle d'Hecquet (1).

C'était une bonne fortune. Hecquet se présente à nous avec tous les attributs d'une intelligence d'élite, avec les traits qui font reconnaître l'homme de caractère.

Hecquet fut un érudit, un latiniste distingué, un écrivain, « au style peu châtié, mais plein de chaleur »; un praticien éminent, consulté *urbi et orbi*; un de ceux « qui ont le plus contribué aux progrès de la science des maladies »; il fut honoré du décanat; il fut plus, il fut un grand chrétien.

Si ses théories médicales furent étranges, et trouvèrent, de son temps même, de judicieux contradicteurs; ne leur accordons qu'une valeur historique, et n'oublions pas qu'en science pure il faut toujours réserver son jugement, *experientia fallax, judicium difficile*.

Dans cent ans, que dira-t-on de nos doctrines ? La science marche et doit marcher sans cesse; Dieu le permet pour satisfaire notre activité, Dieu l'a livrée à la dispute des hommes.

Mais la Foi ne connaît point de ces incertitudes, de ces oscillations, elle prend sa source en Dieu qui a fait sa loi

(1) HECQUET était Picard, et ne pouvait entrer dans mon étude.

immuable. De ce chef, Hecquet n'est pas d'hier, il est d'aujourd'hui, de demain, de toujours ; il reste et restera un modèle. *Monstrat iter*. Sa foi doit être la nôtre, la science qui étudie le monde que Dieu a fait n'y contredira jamais. Il y a entre la science et Dieu le lien rigoureux de la cause à l'effet. Si la raison se trouble, si le vertige prend, sachons attendre, et surtout ne nous révoltons pas, parce que nous ne pouvons point comprendre.

Dieu donne à chaque siècle de nouvelles lumières, et la science la plus libérale n'y peut contredire (quel sarcasme au XVIIIe siècle contre la Bible où il est dit : « que la lumière avait été créée avant le soleil »); qu'ensuite, nul n'oublie cette parole où brillent et la simplicité et la profondeur : le pot demande-t-il au potier, pourquoi m'as-tu fait ainsi ? le vase d'argile se glorifie-t-il devant celui qui l'a fait ? La création est le secret de Dieu, l'homme ne le pénétrera jamais. Son savoir comme sa vie aura toujours une limite.

Voilà ce qu'il faut dire et répéter sans cesse. Il faut élever la voix, le péril est immense. L'athéisme, le matérialisme, le positivisme pénètrent chaque jour davantage dans les sciences, les lettres, les arts, la famille, les écoles, les lois, et la jeunesse passionnée est avide de ces doctrines qui suppriment tout frein, tous remords, toutes responsabilités.

J'ai vu passer Dieu dans une fleur, s'écriait Linné, épris des merveilles de la création. Qui fait écho dans nos écoles à d'aussi sublimes accents ? Je cherche des émules aux Laënnec et aux Cruveilhier, j'y trouve des Broca, je n'y trouve plus d'Hecquet.

Aussi que voyons-nous ? Chaque jour se fondent, se forment des associations, des institutions de toutes sortes

et de toutes formes dont Dieu est absent. Dieu créateur, Dieu le dispensateur de tous biens, de toutes prospérités, Dieu qui soutient les battements de notre cœur, Dieu où est-il ? Dieu dont le soleil mûrit la moisson, Dieu qui nous donne la vie, et permet à la mort son œuvre, Dieu, où est-il ? Dieu dont le nom devait être à la première page de toutes sciences comme de toutes lois, de toutes associations comme de toutes institutions publiques ou privées, Dieu, où est-il ?

Montrez-moi ce temple de la science au frontispice duquel sont écrits ces mots : *Deo omnipotenti magno*. Montrez-moi telles ou telles associations ayant reconnu dans leurs statuts par une ligne, par un mot leur vassalité envers Dieu, l'action providentielle de Dieu sur les hommes.

Suivez au contraire les tendances de nos académies, voyez les efforts de nos sociétés scientifiques (anthropologistes ou autres), et vous constaterez trop aisément que le matérialisme, que le positivisme, avec ses mots barbares ou allemands d'*inconnaissable* et d'*incognoscible* font chaque jour dans leur enceinte de nouveaux adeptes.

Voyez ensuite, sans effroi, si vous le pouvez, les progrès de ces doctrines dans les esprits, dans le peuple ; tirez sans épouvante, les conséquences politiques et sociales de ces doctrines qui se résument en deux mots : Quand on est mort, tout est mort ; l'homme sera demain où il était il y a cent ans ; et, soyez convaincu qu'elles ne sont que la conclusion brutale, mais logique du rationalisme moderne, et de la déclaration des droits de l'homme.

Faut-il donc s'étonner ensuite si avec une volonté réfléchie, délibérée, tout est laïcisé, naturalisé, matérialisé. De toutes parts ne fait-on point effort pour que Dieu soit regardé comme une hypothèse usée, comme une idée

issue d'un vice d'éducation première ou qui hante des cerveaux malades, comme une idée qui n'a que faire dans les actions humaines, peut et doit rester dans la sphère des sentiments libres, doit n'être imposée ni ne s'imposer jamais. *In dubiis libertas.*

Dieu, dans la catégorie des choses douteuses! Dieu, dans la sphère des sentiments libres!! Et, de fait, n'est-ce pas, quel besoin la science a-t-elle donc de Dieu? N'est-il pas là aussi gênant qu'ailleurs?

Qui donc pourtant a fait ces merveilles de l'anatomie normale, ces beautés même de l'anatomie pathologique, dont l'étude seule a suffi pour immortaliser Cruveilhier, qui, lui aussi, fut un second Hecquet (1); qui a fait ces merveilles de la vie, qui donc a permis ces curieuses décompositions dues à la maladie ou à la mort? Oui, qui les a voulues? Oui, qui les a faites? Oui, qui les a résolues? Le hasard, le caprice ou Dieu??

Quand les savants modernes n'auront plus cette absurde prétention de tout soumettre à la méthode expérimentale, sans distinguer ce qui est de son ressort et ce qui n'en est pas, la vérité leur apparaîtra.

Quel cas feraient-ils du savant qui voudrait étudier les astres avec un microscope, et les microbes avec un télescope? En voulant appliquer à l'étude de l'âme les procédés adéquats à l'étude de la matière, ils n'agissent pas autrement. Ils ont ensuite la naïveté d'écrire qu'ils n'ont rien

(1) Le docteur Houssard qui a laissé à Avranches (Manche), de vénérés souvenirs et par son habileté chirurgicale et par sa haute piété, interne, vers 1815, de Dupuytren, fut en même temps l'ami et le compagnon de Cruveilhier. Il aimait à répéter qu'un jour en entrant dans la chambre de cet ami, il le vit à sa table de travail, étudiant l'anatomie ayant placé à côté de son livre un assez grand crucifix. *Et nunc intelligite.*

vu, ni rien découvert, et que, partant, il n'y a rien, que c'est *incognoscible*; qu'ils laissent durant des siècles leur œil derrière la lentille d'un microscope, et ils pourront attendre la vision de l'étoile. Elle sera pour eux toujours *incognoscible*.

L'étude de la matière relève de la méthode expérimentale, l'étude de l'âme relève de la philosophie.

La science philosophique qu'a consacrée et qui a immortalisé dans l'antiquité Socrate, Aristote, Platon, Cicéron, et, dans les temps modernes, Augustin, Leibnitz, Pascal, Bossuet, est une science dont les procédés, les méthodes sont aussi sûrs, aussi précis que ceux qui servent à l'étude de la matière.

Oui, il y a une âme et il y a une science de l'âme, tout aussi bien qu'il y a de la matière et une science de la matière; tout aussi véridiquement qu'esprit et matière sont deux éléments distincts inconnus dans leur essence l'un et l'autre, mais mystérieusement unis par la puissance et la volonté de Dieu, l'un mortel, l'autre immortel. Si vous rejetez ces vérités, c'est que la science de l'âme vous est inconnue, c'est que vous la laissez dans un coupable ou volontaire abandon.

Quel est donc l'homme qui a fait choix d'une carrière libérale et qui peut compter à vingt-cinq ans deux années d'études philosophiques? Si ces intelligences d'élite qui sont nos maîtres arrêtaient leur esprit distingué sur ces vitales questions, est-il possible d'admettre que ces études n'en éclaireraient aucun? Quel service rendrait-on si l'on imposait aux étudiants deux années d'études philosophiques. Quel réveil préparerait-on dans les esprits. Qui n'est effrayé de ces envahissements de la matière. N'est-ce pas leur absence qui peut expliquer ce fait qui, à première

vue, peut paraître étrange, de voir le corps médical tenir aujourd'hui la tête dans ce mouvement athée et matérialiste. Et n'est-ce pas, au contraire, parce que nos pères faisaient autrefois de fortes études philosophiques et théologiques, que l'on trouve ces accents, ces convictions qui, pour être sous la plume d'Hecquet, écrites avec une simplicité touchante, existaient chez tous autrefois.

« Dans les écoles de la rue de la Bûcherie, tout était, en quelque sorte, imprégné du parfum religieux. Le grand Christ en buis sculpté, appendu dans la salle des Comices, rappelait à tous les docteurs régents, les trésors de charité qu'avait versés à pleines mains le chef sublime de la morale chrétienne ; les vitraux sur lesquels étaient peints le Sauveur, la Sainte Vierge, saint Luc, patron des médecins orthodoxes, ayant à leurs pieds les étudiants à genoux, disaient assez aux aspirants que, avant d'honorer et de respecter leurs maîtres sur la terre, ils devaient humblement se prosterner devant les bienheureux du ciel qui veillaient sur le bonheur de la Faculté » (A. Chereau).

En 1586, Riolan écrivait : « Le jour de saint Luc, et le lendemain, deux grands services s'y font pour les âmes des confrères trépassés. Il ne meurt pas un médecin de notre compagnie qui n'aye un service solennel pour le repos de son âme, où se doivent trouver tous les docteurs, et de fait, la plupart s'y trouvent ordinairement ».

Guidé par les mêmes sentiments Boerhaave écrivait ces mémorables paroles qui, mises en pratique, lèveraient bien des difficultés et éviteraient bien des différends : « Mes pauvres sont mes meilleurs malades, c'est Dieu qui paie pour eux ».

« Un lien serré, dit A. Chereau, et qui a résisté à l'action dissolvante de plus de cinq siècles, unissait tous les maîtres régents.

« Ce lien, c'était la religion. »

Le lien serré de l'intérêt au nom duquel on veut uniquement s'unir aujourd'hui résistera-t-il à l'action dissolvante de cinq siècles ??

Le 18 mars 1659, Guy Patin écrivait à l'un de ses confrères : « Il n'y a que le Dieu du ciel qui peut faire la paix, et l'empêcher, c'est celui-là qui est le Grand Dieu, qui laisse aujourd'hui agir les Potentats un peu trop rudement pour leurs sujets, quelquefois avec trop de patience pour notre profit, mais il n'appartient qu'à lui de gouverner le monde à sa mode, et comme il l'entend, *ex se et in se principatum habet, nobis obsequii gloria relicta est* ; « pour les petits Dieux de la terre, ils n'ont de pouvoir que ce qu'il leur en laisse, sans quoi à peine pourraient-il *grêler le persil* ».

Écoutez maintenant Hecquet : « La contemplation des merveilles du Créateur dans l'ordonnance des parties du corps humain, quoi de plus propre à élever la foi d'un médecin, à l'exercer à l'exciter ? Quoi de plus capable de la nourrir par la piété que cette considération continuelle de la mort, et la présence non interrompue de la dernière fin de l'homme !..... Un médecin donc, fidèle à l'étude et à l'exercice de sa profession devient par état *homme de probité*, parce qu'il se dépend autant de l'amour de la vie, qu'il connait davantage la vanité et la brièveté des jours de l'homme, et qu'il ne peut se le dissimuler tant il voit court et borné l'espace de la plus longue vie.

« Si donc la médecine est une science, qui rappelle sans cesse à la religion, qui, par tous les pas qu'elle fait

peut conduire à la vertu, qui fournit à tous moments des réflexions capables d'inspirer la régularité des mœurs, qui pourra s'empêcher de convenir qu'elle tient à la théologie par bien des endroits » (1).

Qui ne serait touché de tels accents, qui oserait infirmer d'aussi nobles aveux ; qui oserait infirmer que nul autre plus que le médecin n'a besoin de tels sentiments, de telles convictions pour ne pas faillir à son devoir, pour élever, par sa vertu, la profession à la hauteur d'un sacerdoce.

Notre profession n'est comparable à nulle autre. Au début de la carrière, l'étudiant sent déjà les premières épines : études délicates, difficiles, longues, rebutantes ; on ne se fait pas du premier coup à l'hôpital ou à l'amphithéâtre ; causes d'entraînements de toutes natures, camarades dominés par leurs passions, dont le contact quotidien est obligatoire ; maîtres souvent trop légers qui ne pèsent pas toutes leurs paroles (2), de tous côtés, péril pour les mœurs, péril pour la foi. Oui, le noviciat est dur pour l'étudiant chrétien, mais combien salutaire.

Il vous fait robuste pour vous apprendre à supporter les épreuves, à vaincre les difficultés et à accepter un jour les grandes responsabilités sociales, morales et chrétiennes qui ne manquent pas. Il vous fait fort pour garder toujours

(1) PROUDHON a dit ce mot profond : « au fond de toutes nos questions politiques, on trouve la théologie ». Oui, il faut en tout revenir là : Dieu.

(2) Je veux rappeler un fait. Il m'est pénible d'en évoquer le souvenir, il me le fut davantage d'en être témoin. Il y a de cela environ vingt-cinq ans, un agrégé chargé de cours, termina l'une de ses leçons de physiologie par une comparaison telle que je ne puis la transcrire respectant trop mes lecteurs ; je sortis de l'amphithéâtre silencieux et attristé, mais je n'ai pas oublié.

pur votre langage, votre cœur et vos sens, il vous fait fort pour être toujours vis-à-vis de tous prompt, sincère, compatissant, agréable et doux, patient, fidèle, prudent, constant et courageux.

Ah! qu'elle est ingrate parfois notre grande, noble et chère profession, mais qu'elle est douce, consolante, fortifiante pour ceux qui savent aimer les âmes! Oh! mon dur métier que tu donnes au cœur de pures joies, à l'intelligence de hautes satisfactions. Les hommes ne sont pas toujours oublieux ou légers; et, s'il y a des jours amers, il en est de si doux.

Oui, mais pour cela, il faut appeler Dieu à son aide, et c'est parce qu'il le savait qu'Hecquet fut un médecin modèle et un chrétien accompli, car il ne fut ni avide de gloire, ni avide de richesses, ni avide de pouvoir. Il fut vif dans la dispute et fort attaché à son opinion, mais toujours de bonne foi; il ne chercha ni les places ni les honneurs, il fit du bien souvent dans le secret, il fut habile dans l'art de guérir, il croyait à la médecine, et l'exerçait avec une rare probité et un désintéressement encore plus rare. *Monstrat iter.*

Oui, il savait qu'il n'est pas ici trop du secours de Dieu et des saints patrons pour rester « *homme de probité* », non pas seulement au regard des hommes, ce qui avec un peu d'adresse, n'est pas trop malaisé, mais encore sous le regard de Dieu qui sait et voit tout. Mais, ici que de gens font, de nos jours, comme dit Guy Patin, « de bonheur provision d'athéisme afin que les scrupules de conscience ne les empêchent pas de faire fortune ». Lettres, 4 mars 1661.

Croyants, laissons sourire les sceptiques, et, plaignons cette foule de faux savants, d'incrédules ignorants, plaie

de notre époque, suivons notre modèle, *Monstrat iter.*

Fides et Scientia, telle était sa devise, telle doit être la nôtre. La science qui s'éclairera du flambeau de la foi n'en fera pas moins d'immenses progrès, elle donnera des résultats plus féconds qu'aucune autre.

« Notre ami commun M. Moreau mourut ici le 17 octobre. Nous apprîmes cette mauvaise nouvelle le lendemain de la messe solennelle que nous faisions célébrer en nos écoles le jour de saint Luc où nous étions quatre-vingt-six médecins » (Guy Patin. *Lettres*, 7 novembre 1656). Il y avait alors cent douze docteurs régents de la faculté. Quand reverrons-nous aussi belle assemblée, un 18 octobre, à une messe solennelle, en l'honneur de saint Luc?

Quand reverrons-nous dans l'enceinte de nos écoles à côté de la chaire d'enseignement scientifique, la chaire d'enseignement philosophique, et, comme autrefois, à côté de la bibliothèque où l'on travaille, la chapelle où l'on prie?

Quel nouveau monde avons-nous donc découvert pour faire litière de toutes ces croyances, de toutes ces coutumes chrétiennes de nos pères ? Je vois et je sais bien ce que nous y avons perdu, je cherche en vain ce que nous y avons gagné.

Que Dieu daigne susciter assez de vertus individuelles pour amener un jour le retour de ces coutumes chrétiennes, garantie de l'ordre social, et retrouver ce que nos pères possédaient, grâce à leur foi, *des vertus d'État*, sauvegarde des nations.

J'ai dit, et maintenant je remercie Dieu de m'avoir donné d'écrire ce modeste travail, je le remercie de m'avoir donné d'exhumer cette vie d'Hecquet où l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer de l'héroïsme du chrétien ou de l'ardeur infatigable du savant.

Qu'il daigne le bénir, qu'il daigne toucher de sa grâce ceux entre les mains de qui il pourra tomber; et, qu'à cette heure terrible où toute parole, toute vie, tout jugement sera jugé, j'aie le consolant espoir de voir ces menues feuilles placées dans le plateau de la miséricorde pour faire fléchir celui de la justice.

Dr Jules ROGER.

HAVRE DE GRACE

18 Octobre, *in die festo Sancti Lucæ.*

HECQUET

SA VIE

Hecquet (Philippe), naquit à Abbeville le 11 février 1661. Il fut le cinquième enfant de Jacques Hecquet et de Catherine Pigne. Jacques Hecquet ne négligea rien pour former ses fils à la vertu par des instructions toujours soutenues de son exemple. C'est le témoignage de reconnaissance que lui rend Hecquet dans un de ses livres de piété, où il avait marqué la mort de ce père respectable arrivée le 1er novembre 1692.

A dix-sept ans Hecquet vint à Paris pour achever ses études ; il fit son cours de philosophie pendant les années 1678 et 1679 au collège des Grassins. Il prit des leçons de théologie à la Sorbonne et au collège de Navarre jusqu'en 1681.

Les exhortations d'un oncle, fort habile médecin (1),

(1) M. Du Saussoy, médecin à Abbeville. Voici touchant ce médecin une anecdote racontée par Guy Patin. « Le Roy est tombé malade à Mardik, d'où il a été mené à Calais. Dès le commencement du mal, le Roy n'ayant encore été saigné qu'une fois, il y eut dispute entre Valot et un autre médecin de la cour touchant la saignée. Valot disait qu'il ne fallait point saigner, l'autre pressait de le faire. On appela pour arbitre un tiers, qui est un médecin d'Abbeville où on l'alla quérir, nommé Monsieur du Saussoy, qui fut d'avis que le Roy devait être

décidèrent sa vocation. Il commença ses études médicales à Paris, en 1682. Il suivit un cours de botanique et de pharmacie sous Afforty, puis un cours d'anatomie et de physiologie sous Dauté et Saint-Yon, en 1682 et 1683.

L'année suivante, il alla prendre ses degrés à Reims. Ses lettres de Maître-ès-Arts sont du 2, et celles de Docteur en médecine du 4 de juillet 1684, et, le 6 du mois d'août suivant, les médecins d'Abbeville l'agrégèrent à leur collège.

Il commençait à peine à s'attirer la confiance de ses concitoyens, lorsqu'il résolut de revenir à Paris pour donner satisfaction à son désir d'apprendre. Les premiers mois de son séjour furent passés dans une espèce de retraite, pendant laquelle il ne s'occupa que du plan de vie chrétienne qu'il se proposait de suivre, et du soin de prévoir les études qui pourraient le rendre habile dans son art.

Mais à peine fut-il connu, qu'il fut inquiété dans l'exercice de sa profession, parce qu'il n'était point de la faculté de Paris. Ses amis le firent recevoir membre de la Chambre Royale, corps de docteurs de Montpellier et d'autres universités, que M. Daquin, alors premier médecin, avait rassemblés à Paris. Mais la faculté qui regardait cet établissement comme contraire à ses droits, s'opposait continuellement aux entreprises de ces médecins étrangers.

saigné. Valot trouva mauvais cette opposition, et lui dit qu'il était bien hardi. Du Saussoy lui répondit : Monsieur, je vous connais bien, le Roy a besoin d'être saigné et le doit être, si vous ne trouvez pas bon mon avis, je ne m'en soucie pas, non plus que je ne vous tiens point capable de juger cette affaire. Le Roy fut saigné, et sur cette diversité d'avis la Reine dit qu'il fallait envoier quérir Guenaut à Paris. Quelques jours après le Roy demanda lui-même le médecin d'Abbeville, on le retourna quérir, il continua de traiter le Roy avec les autres. » 20 juillet 1658.

Il songeait à retourner à Abbeville, lorsqu'un incident le fixa à Paris : Catherine-Françoise de Bretagne, demoiselle de Vertus, retirée au monastère de Port-Royal-des-Champs, le choisit pour son médecin. Le 14 août de l'année 1688, il alla s'établir à Port-Royal-des-Champs, résolu d'y passer le reste de ses jours.

Son corps fut bientôt la victime de son zèle pour les pauvres, de son application à l'étude, et de la rigueur de la pénitence. Il s'était imposé la loi d'une abstinence et d'un jeûne presque continuels. Presque tous les jours il allait parcourir les campagnes pour le soulagement des malades; et, le plus souvent, il rentrait après avoir fait quatre ou cinq lieues à pied. Tout fatigué qu'il était, il se mettait à l'étude, et s'y livrait avec tant d'ardeur, qu'à peine pouvait-il se résoudre à donner quelques heures au sommeil. Une vie si dure et si laborieuse altéra sa santé. On craignit même pour sa vie (septembre 1689). Sa jeunesse (il n'avait alors que 28 ans), le tira d'affaire contre toute apparence. Ses amis l'exhortèrent à quitter Port-Royal pour revenir à Paris. La mort de Mlle de Vertus, arrivée le 21 novembre 1693, l'y détermina.

A cette époque, M. Fagon, premier médecin, obtint du roi la suppression de la Chambre Royale de médecine. La faculté obtint même une déclaration, qui défendait aux membres de cette Chambre, comme à tous les autres docteurs étrangers, de faire aucun exercice de leur art dans cette ville.

Hecquet, résolu de ne point retourner en province, prit le parti de se faire *coopter*. Il se mit donc sur les bancs au mois d'octobre 1694, obtint la licence le 3 septembre 1696, et reçu le bonnet de docteur, le 25 janvier 1697 (il avait 36 ans).

L'école de médecine ne vit pas sans étonnement un disciple, en état d'être maître, venir prendre des leçons avec toute l'attention et la docilité d'un jeune élève. Elle le vit avec plaisir instruire ses condisciples, en même temps qu'il cherchait à s'instruire lui-même. Dans ses examens et ses thèses, ses professeurs rendirent justice à l'étendue de ses connaissances, qu'il avait puisées dans une étude assidue et dans une expérience réfléchie. Ses maîtres devinrent ses protecteurs et ses amis. On se hâta de le nommer professeur des écoles, chargé d'enseigner la *Matière médicale*.

En 1708, Hecquet fut présenté à Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, comme un médecin digne de toute sa confiance. Les marques d'estime et de confiance que le prince lui prodigua ne portèrent Hecquet qu'à redoubler ses soins et les témoignages de son zèle, et qu'à prouver son attachement par des procédés qui ne pouvaient être que le fruit de sa piété. La maladie du prince devint dangereuse, et comme personne n'osait l'en avertir, il se chargea de ce soin, et s'en acquitta avec cette adresse que la charité peut seule inspirer. Loin de mal recevoir des avis si salutaires, le prince s'en laissa toucher, et en profita. Son estime augmenta pour celui qui n'avait pas craint de les lui donner; et tous ceux qui l'entouraient applaudirent à la conduite d'un médecin qui joignait aux qualités propres de son art, tout le zèle d'un véritable chrétien.

Après la mort du prince (1er avril 1709), la princesse sa veuve, prit Hecquet pour son médecin ordinaire, et de sa maison. Ses avis, ses conseils furent toujours écoutés. De plusieurs exemples qu'on pourrait citer, un seul peut suffire.

« Un soir, en carême, il se trouva chez elle à l'heure

de la collation. Il vit la table servie, comme elle aurait pu l'être un jour maigre ordinaire. Son attachement aux lois de l'Église en souffrit. Il adressa la parole à madame la princesse, et lui dit avec force qu'elle donnait mauvais exemple, et que sa complaisance pour ceux qui se trouvaient auprès d'elle, était un violement essentiel à la loi du jeûne. » Il fut écouté, et la princesse donna des ordres pour que dans la suite, on se conformât à sa table aux intentions de l'Église.

Il n'employa jamais le crédit qu'il avait auprès de la princesse, qu'à faire valoir le mérite des autres. Il tint une conduite semblable auprès de Mme la duchesse de Vendôme dont il eut aussi l'honneur d'être le médecin ordinaire. Il ne se présentait jamais devant ces deux princesses, quand elles n'avaient point besoin du service de son art.

Sa réputation s'était répandue dans Paris, et de tous côtés ; mais dans tous les temps il préféra les pauvres, à qui sa maison fut ouverte à toute heure. « Dès 1698, le nombre de ses visites était si fort augmenté, qu'il lui fut impossible de suffire à les faire à pied. Pendant quelque temps, il les fit à cheval ; mais, sa poitrine ne s'en accommoda point. Il lui survint un crachement de sang, qui l'affaiblit extrêmement. C'est ce qui l'obligea pour ne point manquer à ses malades, de se servir d'une chaise à porteurs. Il prit d'abord une chaise roulante, ensuite un carrosse où tout ne respirait que la simplicité. C'est depuis ce temps qu'on l'a toujours rencontré lisant dans les rues de Paris. Son carrosse lui tenait lieu de cabinet. Il s'y livrait à l'étude avec autant d'application que s'il eût été chez lui. »

Il donna toujours la préférence aux communautés

d'hommes et de femmes qui étaient le moins en état de reconnaître les soins d'un médecin ; et ce fut principalement pour leur être utile qu'il résolut d'aller en voiture.

« Attentif à suivre la nature pas à pas, ses premiers succès avaient pour but de prévenir les accidents qui pouvaient survenir. Il travaillait ensuite avec plus d'assurance à combattre le mal dans sa cause .»

Lorsque ses amis lui reprochaient de faire de longues visites à ses malades, et d'en voir peu dans une journée, d'agir, en un mot, tout autrement que ses confrères, il répondit : « *Je ne suis pas le juge des autres ; je sais qu'il y en a qui voient beaucoup de malades, mais je vois peut-être plus de maladies* ».

« Ne pourrait-on pas compter aussi sa piété pour une des causes de son bonheur. Il ne faisait aucune visite chez ses malades, il ne consultait jamais les livres dans les cas difficiles, qu'il n'eût commencé par demander à Dieu de l'éclairer et de bénir ses soins. Dès qu'il apercevait la moindre apparence de danger, il en avertissait les familles et, le plus souvent, il se chargeait lui-même d'en parler aux malades ; mais, c'était avec sagesse et d'un ton capable de consoler, qu'il leur conseillait de mettre ordre à leurs affaires temporelles et spirituelles. Il voulait toujours dès le commencement les voir munis des secours de l'Église, et travaillait ensuite avec plus de confiance. Il croyait même que Dieu répandait alors une bénédiction plus abondante sur les remèdes qu'il ordonnait. »

Voici un fait recueilli dans un *Mémoire sur sa vie*, écrit par une dame qui, pendant trente-cinq ans, avait été du nombre de ses amis.

« En 1704, une dame entre deux âges, encore belle.

veuve d'une grande condition, et livrée au monde et à tous les plaisirs, l'envoya chercher sur sa réputation. Elle était dangereusement malade. Il ignorait sa vie, mais la manière dont elle répondit à ses questions, et celle dont deux de ses femmes, aussi mondaines que leur maîtresse, lui parlèrent, ne lui ayant pas permis de douter de la vie qu'on menait dans cette maison, il dit à cette dame que son mal était grand, mais qu'il n'était pas sans ressource, et qu'il espérait que Dieu bénirait ses remèdes ; mais que le danger était trop grand pour ne pas prendre la précaution de songer à sa conscience ; qu'il lui conseillait donc d'envoyer chercher son confesseur, et d'y mettre ordre ; que pour lui en donner le temps il ne reviendrait que le soir, et ne se proposait de lui donner de remède que dans ce temps-là. En finissant ces paroles, il se leva et sortit de la chambre. Il n'était pas encore sorti de la maison qu'une des femmes qui servaient cette dame, courut après lui et lui dit qu'apparemment il ignorait que la dame qu'il venait de voir était Mme de ***, et qu'il ne lui aurait point parlé comme il avait fait s'il l'eût su. M. Hecquet lui répondit qu'il savait à qui il avait eu l'honneur de parler, et qu'il ne lui avait dit que ce qu'il s'était cru obligé de lui dire, et qu'il en était tellement convaincu que si le soir elle n'avait pas mis ordre à sa conscience, comme il croyait ce préalable nécessaire, il se retirerait et la supplierait d'envoyer chercher un autre médecin. La dame, voyant par cette réponse qu'elle ne pouvait pas espérer d'être traitée par lui si elle ne suivait son conseil, et d'un autre côté Dieu, qui voulait se servir de cette voie pour lui faire miséricorde, ayant permis qu'elle regardât comme une chose nécessaire à la conservation de sa vie d'être traitée par M. Hecquet, elle se détermina à appeler un prêtre de

la paroisse, auquel elle se confessa. Cette première vue n'ayant servi qu'à l'irriter par une espèce de désespoir, qui lui faisait regarder comme impossible tout ce qu'on lui montrait de ses obligations, elle dit à M. Hecquet, lorsqu'il vint la voir le soir, que *c'était donc pour lui apprendre qu'il n'y avait plus de salut pour elle, qu'il l'avait obligée d'aller à un prêtre.* Alors il crut devoir lui parler avec autant de douceur qu'il l'avait fait avec force le matin. Il l'assura que, malgré son agitation, il la trouvait mieux que le matin. Il lui prescrivit ensuite les remèdes nécessaires. Aidée par son médecin, auquel elle ne cacha rien, avec la santé du corps elle recouvra celle de l'âme. »

En 1709, Hecquet alla prendre les eaux à Bourbon, pour une espèce de rhumatisme goutteux, dont il avait senti les premières atteintes pendant son séjour à Port-Royal. Quelques jours avant de partir il dit qu'il ne comptait point guérir de son rhumatisme, et qu'il espérait seulement l'adoucir et en diminuer la douleur. « Depuis ce temps, je l'ai toujours vu envisager la mort, comme peu éloignée, et plus occupé que jamais à s'y préparer. Ce n'est pas que pour cela il en parlât beaucoup, ni à bien des personnes, mais seulement à ceux à qui il donnait sa confiance, et dont le nombre était petit. Il n'en était pas plus triste quoiqu'il fût souvent très souffrant, et que son visage le marquât. »

Pendant le séjour qu'il fit à Bourbon, il fut touché de l'ignorance qu'il trouva dans ce pays et de la disette de bons livres. A trois reprises différentes, il acheta pour environ trente pistoles d'ouvrages divers.

En 1710, il fut choisi pour médecin de l'hôpital de la Charité. Ce poste convenait à sa tendresse pour les pau-

vres. Aussi s'imposa-t-il la loi d'aller plusieurs fois par jour voir tous les malades de cet hôpital, et de passer un temps considérable auprès de ceux qui lui paraissaient avoir le plus besoin de secours. Sa santé l'obligea à quitter cet emploi. Il ne put pour la même raison accepter une place de médecin de l'Hôtel-Dieu que tant d'autres convoitaient. A la mort de Fagon, il ne brigua point la place de premier médecin du roi qu'il lui eût été facile d'obtenir.

Sa manière de pratiquer ne lui permettait pas de se charger d'un grand nombre de malades. Il aima toujours mieux se consacrer au service de quelques communautés, qu'il quittait à mesure que sa santé s'affaiblissait, en se réservant toujours pour les pauvres, ce qu'il continua jusqu'à sa retraite.

Malgré tout le temps que la multitude de ses malades lui prenait, il ne relâchait rien de ses études, et l'on a remarqué qu'au milieu de ses plus grandes préoccupations, il avait une fois passé vingt-quatre nuits de suite sans se coucher, pour approfondir des matières sur lesquelles il ne se trouvait pas assez instruit. De là sont venus ces nombreux ouvrages, qu'il a consacrés à l'avancement de son art. Des études toujours continuées, des extraits sans nombre et raisonnés, des relations avec tous les savants médecins de l'Europe le mettaient en l'état d'écrire d'une manière fructueuse.

Le 5 novembre 1712, la faculté de médecine l'élut pour son doyen (1). Il voulut refuser un honneur dont il ne se

(1) « Nous n'avons qu'un doyen, c'est celui qui s'élit tous les deux ans, le premier samedi d'après la Toussaint. Il est le maître des bacheliers qui sont sur les bancs, il fait aller la discipline de l'École, il garde nos registres qui sont de plus de 500 ans; il a les deux sceaux de la faculté, il reçoit

croyait pas digne, mais il dut céder aux instances réitérées de ses confrères qui chérissaient trop l'honneur qui leur revenait du rare mérite d'Hecquet. Élu doyen, il maintint l'observance des statuts, fit revivre ceux qui étaient tombés en désuétude, et fit faire une nouvelle édition à laquelle il joignit le petit ouvrage de Gabriel Haudé sur l'antiquité et la dignité de l'École de médecine de Paris.

Il ne négligea rien de ce qui lui fut possible pour faire honneur à la faculté. Dans une assemblée du 2 janvier 1714, il proposa de composer et de mettre à jour un nouveau dispensaire de remèdes, ou *Code de pharmacie*. Sur sa

notre revenu et nous en rend compte, il signe et approuve toutes les thèses, il fait présider les docteurs à leur rang, il fait assembler la faculté quand il veut, et sans son consentement elle ne peut s'assembler que par un arrêt de la cour qu'il faudrait obtenir ; il examine avec les quatre examinateurs à l'examen rigoureux qui dure une semaine ; il est un des trois doyens qui gouvernent l'Université avec M. le Recteur, et est un de ceux qui l'élisent, il a double revenu de tout, et cela va quelquefois bien loin ; il a une grande charge, beaucoup d'honneur et un grand tracas d'affaires ; il sollicite les procès de la faculté, et parle même dans la Grand' Chambre devant l'avocat général, comme fit M. de la Vigne, l'an 1644, contre le Gazetier, la charge est fort honorable, mais bien péuible ; un honnête homme est bien heureux de ne le point être, c'est assez qu'il en soit réputé digne, par l'élection qu'on en fait, et voici comment elle se fait : Toute la faculté assemblée *speciali articulo*, le doyen qui est près de sortir de charge remercie la compagnie de l'honneur qu'il a eu d'être doyen, et la prie qu'on en élève un autre en sa place ; les noms de tous les docteurs présents, car on ne peut élire aucun absent, en autant de billets sont sur la table, on met dans le chapeau la moitié d'en haut, et c'est ce qu'on appelle le grand banc. Nous sommes aujourd'hui 112 vivants, c'est-à-dire les 56 premiers, quand ces billets ont été bien balottés et remués dans un chapeau, par l'ancien de la Compagnie qui est aujourd'hui M. Riolan, le doyen qui va sortir de charge en tire trois, l'un après l'autre ; on en fait de même tout de suite du petit banc, on n'en tire que deux, afin que le nombre soit impair ; voilà cinq docteurs qui ne peuvent ce jour-là être faits doyens, mais ils sont les électeurs, lesquels après avoir publique-

proposition, la faculté se chargea de cet utile travail, et nomma quelques docteurs pour y travailler avec le doyen. Pendant le reste de la seconde année de son décanat, on s'assembla chez lui tous les vendredis, et l'on travailla sans interruption.

La gloire de la faculté de médecine et de celle de l'université fit concevoir à Hecquet le dessein de bâtir des écoles mieux placées et plus dignes l'une de l'autre. Le plan en fut dressé par le sieur Balet de Chamblin, architecte, et remis entre les mains de M. Fagon, alors premier médecin.

M. Fagon obtint facilement l'autorisation d'émettre une *loterie*, pour subvenir à des frais auxquels la faculté qui ne possédait presque rien, n'était pas en état de suffire (1).

ment prêté serment de fidélité, sont enfermés dans la chapelle où ils choisissent trois hommes qu'ils jugent dignes de cette charge, deux du grand banc et un du petit banc ; ces trois billets sont mis dans le chapeau par l'ancien, et le doyen y fourrant sa main bien étendue en tire un; celui qui vient est le doyen, et j'ai été plusieurs fois électeur, j'ai même été élu et mis dans le chapeau trois fois, l'an 1642, 1644 et 1648. Je fus électeur en 1640 et 1646, et toutes les trois fois je suis demeuré dans le fond du chapeau, et si jamais on m'y remet, je ne serai point marri d'y demeurer, faute de loisir pour cette charge : *fortes in urnam mittuntur sed temperantur a Domino.* Toutes ces cérémonies sont fort anciennes, et sont religieusement observées par respect pour l'antiquité, selon que nos statuts le portent. Le plus vieux docteur de la compagnie s'appelle l'Ancien Maître, et ne peut s'appeler doyen, cela lui est défendu par la Cour. Voilà ce que je sçais et puis vous dire là-dessus. Les charges publiques sont des charges pesantes, et cette charge parmi nous est plutôt *onus quam honos.* » (Guy Patin, L. du 4 novembre 1650.)

(1) « Notre eschole, écrivait Riolan vers 1595, a été fondée et entretenue aux despens des médecins particuliers, qui ont contribué pour la bastir, elle n'a pas eu pour fondateur ny les rois de France ny la ville de Paris, desquels elle n'a jamais reçu aucune gratification en argent pour la bastir, doter et entretenir ; en quoy elle ressemble de tant mieux à la vertu. » *Divitiis et animosa sua.*

Le projet de loterie ne reçut point d'exécution, et de nouvelles écoles ne furent point construites.

Comme la piété présidait à tous les actes de la vie de Hecquet, elle ne l'abandonna pas à la tête de son corps. Il fit ordonner par décret, que désormais douze Docteurs Régents, six anciens et six jeunes assisteraient à la messe, qui serait dite dans la chapelle des écoles pour le repos de l'âme de chaque docteur quelques jours après sa mort, et qu'on leur donnerait à chacun un jeton d'argent.

Il était d'usage alors que le doyen, en entrant en charge, offrît un jeton d'argent à chaque docteur. Ceux qu'il offrit portaient d'un côté les armes de la faculté, et de l'autre un serpent qui s'élance vers un temple élevé dans un endroit escarpé, avec cette légende *Monstrat iter*. Le serpent représente *Esculape* et le temple le sanctuaire de la médecine, c'est-à-dire l'habileté dans cet art, où l'on ne parvient que par un travail pénible, désigné par l'effort que le serpent fait, et par la nature du terrain où le temple est bâti.

En sortant de charge, le doyen devait offrir même présent. Cette fois, sur un des côtés se voyait ce dernier emblème, et sur l'autre le portrait de Hecquet, auquel il avait tout d'abord volontairement substitué, en entrant en charge, l'écusson de la faculté (1).

(1) Nous avons mis en tête de cet ouvrage l'écusson de la faculté, représentant des cigognes portant une branche d'origan. Voici à cet égard ce que dit Chereau au feuilleton de l'*Union médicale*, n° 64, 1875.

« En l'année 1556, un littérateur distingué de Belluno, Giampetro Valeriano, publiait un curieux livre sur les hiéroglyphes des Égyptiens. Dans un chapitre intitulé *Medicina*, on lit ceci :

« Si quelqu'un représente la cigogne tenant dans son bec une branche d'origan, il indiquera par cet hiéroglyphe, qu'il s'est acquis la connaissance de la médecine ; car, en mangeant de cette herbe, les cigognes se débarrassent l'estomac. »

« Il paraît que les docteurs de Paris trouvèrent que cet hiéroglyphe

Malgré les pressantes sollicitations de ses confrères, il s'était toujours refusé de se soumettre à cet usage, et l'on n'aurait jamais eu son portrait sans l'adresse d'un de ses amis.

Une dame *Belle*, outre le talent de travailler agréablement la miniature, possédait celui de peindre de mémoire. Atteinte d'une affection des yeux, elle fut présentée à Hecquet, comme pour le consulter. Elle eut le temps de

---

imaginé par les Égyptiens il y avait deux mille ans, leur était parfaitement applicable, et ils n'attendirent qu'une occasion favorable pour se l'appliquer.

« Cette occasion surgit à la mort de Nicolas Milot, doyen du 2 novembre 1596. Un tel malheur n'était arrivé qu'une fois dans la longue série des décanats, et il y avait si longtemps (mai 1418), qu'on l'avait à peu près oublié.

« La faculté résolut donc de conduire à sa dernière demeure son regretté doyen, avec une solennité inaccoutumée.

« Je ne sais quel est le docteur qui eut la première idée de l'innovation. Mais il est certain, qu'à cette occasion là, la cigogne portant dans son bec une branche d'origan joua pour la première fois son rôle dans les annales des écoles de médecine de Paris.

« Le 11 octobre 1597, les restes mortels de Nicolas Milot étaient portés, au milieu d'un grand concours de docteurs, dans l'église Saint-Gervais. Ce qui caractérisa particulièrement la cérémonie, ce fut le feu jeté par quatre torches, pesant, chacune, deux livres. Mais l'étonnement des spectateurs augmenta singulièrement, lorsqu'ils virent attaché à chacune de ces torches un écusson représentant une cigogne avec la branche d'origan dans son bec, et portant, peint en lettres bien visibles, ces trois mots URBI ET ORBI.

« Il est probable qu'un des spectateurs, fortement intrigué, demanda à un docteur l'explication de cet emblème, et il nous semble entendre notre confrère répondre :

« Vous ne devinez pas ?... Cela fait allusion à la libéralité de la faculté de Paris, qui fournit de médecins, non seulement cette ville de Paris, mais encore le monde entier. (*Reg. de la Fac.*, t. VIII, fol. 379, r°.)

« Et voici pourquoi, depuis l'année 1597, la faculté a mis partout sur ses bâtiments, sur ses livres, sur ses médailles, des cigognes portant une branche d'origan. »

l'examiner et de s'en graver les traits de la physionomie dans la mémoire. De retour chez elle, elle ébancha une esquisse, et plusieurs visites que lui fit ensuite Hecquet, la mirent en état de finir son ouvrage. L'on ne se cacha plus à Hecquet, qui vit que sa résistance avait été vaine. Il se prêta, quoiqu'à regret encore, au besoin que le peintre avait de sa présence pour donner les derniers coups à ce portrait, sur lequel on grava celui des jetons.

Avant de sortir de charge, il voulut encore donner à la faculté une marque de son affection et de sa reconnaissance. Il orna la salle des assemblées d'une belle pendule, et il plaça sur le bureau deux « écritoires » de bon goût.

Hecquet avait eu avec M. Andry, plus tard élu doyen (1724) des démêlés littéraires. Les choses avaient été poussées vivement de part et d'autre, et le public les regardait comme des ennemis. A peine M. Andry fut-il élu doyen que M. Hecquet lui fit demander une heure pour aller se réjouir avec lui de la justice que la faculté venait de rendre au mérite d'un homme qu'elle semblait avoir oublié trop longtemps. M. Andry touché de ces avances voulut prévenir M. Hecquet et lui rendit en effet la première visite. Depuis ce temps, il ne cessèrent de se donner toutes sortes de témoignage de l'amitié la plus sincère.

En 1733, il eut occasion de donner à la faculté une nouvelle marque de son zèle pour l'instruction de ses membres. La bibliothèque de feu Picoté de Bellêtre, savant médecin, montait à trois mille cinq cents volumes. Hecquet ajouta à cette bibliothèque naissante douze à treize cents volumes de toutes sortes. Par son testament, il y joignit encore une centaine de volumes tant in-fol° qu'in-4° qu'il prit soin de marquer lui-même quelques jours avant sa mort.

Vers la fin de l'année 1726, il devint infirme, et ne put presque plus se servir de ses jambes, ainsi que de son bras droit. Il prit la résolution de quitter le monde, pour ne plus travailler, dans la retraite, qu'à l'ouvrage de son salut, en même temps qu'il consacrerait sa plume à l'utilité publique.

Les *religieuses Carmélites* du faubourg Saint-Jacques le pressèrent de prendre chez elles un logement. Hecquet, était depuis trente-deux ans leur médecin, elles le regardaient encore plus comme un ami tendre et sincère, que comme un habile médecin.

Pénétré de reconnaissance pour une affection fondée elle-même sur l'estime et la reconnaissance, il accepta dans la première cour extérieure de leur maison un petit appartement qu'il fit accommoder avec la plus grande simplicité (1).

Il convint avec elles d'une somme, qu'il leur donna, pour qu'elles se chargeassent du soin de le nourrir.

Il avait, depuis plus de vingt-cinq ans, pris l'habitude de faire toujours maigre. Depuis longtemps il s'était interdit le vin, et malgré l'âge et les infirmités, il continua toujours à s'en passer. Il se permettait seulement, dans quelques cas, un peu de vin d'Alicante.

S'il prit alors congé de tous ceux qu'il avait soignés

(1) Dans un autre genre, Guy Patin nous décrit ainsi son cabinet :

« Je me détournerai toujours fort volontiers de trente lieues pour vous aller embrasser. Je souhaiterais que ce fût ici à Paris dans mon étude, rue des Lavandières, près Sainte-Opportune. Je puis vous assurer qu'elle est fort belle. J'ai fait mettre sur le manteau de la cheminée un beau tableau d'un crucifix qu'un peintre que j'avais fait tailler me donna en 1627. A un des côtés du bon Dieu, nous y sommes tous deux en portrait, le maître et la maîtresse. Au-dessous du crucifix sont les deux portraits de feu mon père et de feu ma mère. » 21 avril 1516.

jusqu'alors, sa porte fut toujours ouverte à ceux qui venaient demander conseil à sa grande expérience; s'il jugeait sa présence absolument indispensable, il se faisait porter dans l'intérieur de la maison. C'est ainsi qu'il en usait pour entendre la messe, les dimanches et les fêtes.

Sa porte ne cessa donc jamais d'être ouverte à tous ceux qui le voulurent consulter, mais il eut toujours une marque de prédilection pour les pauvres. Il accompagnait ses conseils de paroles pleines de bonté, et ne cessait de les exhorter à remplir leurs devoirs de chrétiens. Bien souvent, il leur fournissait généreusement les moyens d'acheter les remèdes qu'il leur prescrivait, ou de suivre un régime imposé.

Consulté de toutes les parties du royaume, et même des pays étrangers, il le fut en 1716 par les médecins de la cour de Turin, sur une maladie de feu Madame Royale. Sa consultation fut suivie et la princesse guérit.

Dès sa plus tendre jeunesse, il avait eu beaucoup de goût pour l'écriture sainte. Son frère, le curé doyen d'Abbeville, en avait fait un plan de distribution par lequel on la pouvait lire en entier pendant le cours de l'année. Hecquet avait toujours suivi ce plan. C'est ainsi que les livres saints lui devinrent si familiers, qu'il les savait presque tous par cœur, ce qui explique qu'il les cite si souvent dans ses ouvrages.

Personne mieux que lui ne connut l'économie du temps, aussi sut-il en trouver pour l'étude et pour ses exercices de piété. Amateur de la prière, il joignait à ce que son cœur lui fournissait, la récitation de tout l'office de l'église, qu'il a dit pendant toute sa vie, avec une scrupuleuse exactitude. Il ne laissait pas s'écouler un jour sans cher-

cher dans les livres de morale les plus estimés, de quoi nourrir sa piété. Ces devoirs remplis, il donnait le reste de son temps à ses travaux, qui, pendant sa retraite, furent incessants.

Avant de se retirer aux Carmélites, il avait abandonné son patrimoine à sa famille, moyennant une pension viagère. Dès lors, il ne voulut plus recevoir d'honoraires, accentuant ainsi le désintéressement dont il avait fait preuve dans l'exercice de son art. Il s'était fait une règle de ne point recevoir de présents, et on ne put jamais vaincre sa délicatesse à cet égard.

Bien qu'il n'ait jamais été riche, on a des exemples remarquables de sa générosité : Un jour, il se trouva dans une vente et vit un médecin qui, prenant quelques livres de sa profession, en laissait un plus grand nombre de bons qu'il avait examinés. Il crut d'abord que ce médecin les avait déjà, mais, s'étant informé, celui-ci lui répondit qu'il les laissait à regret. Hecquet en comprend le motif, achète tous ces livres et force le médecin de les accepter.

Un confrère laisse pour tout bien en mourant un assez bon cabinet de livres. Sa veuve apprend à Hecquet, qu'un médecin qu'elle lui nomme, n'aurait pas mieux demandé que d'acheter ce qu'elle avait de meilleurs livres concernant la profession, s'il avait eu de l'argent. Hecquet se fait montrer le catalogue de ces livres, les lui paie sur-le-champ ce qu'ils pouvaient valoir, et les envoie à ce médecin.

Il visitait avec assiduité ses confrères malades, il recommandait toujours à ceux qu'il trouvait auprès d'eux de ne rien épargner, et, si l'argent manquait, d'avoir recours à lui sans le dire aux malades.

On pouvait avec justice l'appeler le père des jeunes mé-

decins. Non content de diriger leurs études par ses conseils, il mettait à leur disposition sa bibliothèque. Sachant que les médecins de province et des colonies étaient moins à portée de s'instruire que ceux qui sont à Paris, il prenait soin de leur indiquer les meilleurs livres, et parfois les achetait pour les leur envoyer.

Son zèle pour la médecine, son savoir, son expérience l'avaient mis en relation avec tout ce que son temps eut de célèbres médecins : Fagon, Dodart, Helvetius, etc., en France ; Baglivi, Morgagni, etc., en Italie ; Boerhaave et Ruysch, en Hollande ; Pecarra, en Écosse ; le chevalier Garelli, premier médecin, le bibliothécaire de l'empereur d'Allemagne (c'est à son amitié pour Hecquet que nous avons dû de connaître en France, la liqueur minérale anodine d'Hoffmann) ; Van-Rossum et Rega dans les Pays-Bas, et professeurs à l'université de Louvain. Beaucoup de lettres de ces médecins distingués furent trouvées parmi les papiers de Hecquet. Elles sont toutes remplies de témoignages d'estime, et d'éloges les plus flatteurs.

Hecquet, cherchant sans cesse à s'instruire, s'était fait une loi d'applaudir aux heureuses découvertes dans son art. Il avait coutume de prévenir les savants étrangers, qui ne manquaient pas de répondre aux avances d'un confrère, dont ils connaissaient tout le mérite. Frédéric Hoffmann, grand praticien d'Allemagne, se crut seul affranchi d'un pareil devoir de politesse. Malgré cette conduite, voici ce qu'écrit Hecquet, à la date du 5 août 1735 : « Je ne sais, Monsieur, si je vous ai envoyé les observations cliniques de M. Hoffmann, dont je fais, comme vous savez, grand cas ; car, malgré ses préjugés sur la saignée et sur l'opium, et nonobstant la pratique *Polypharmaque*,

je lui trouve tant de bon sens dans ses jugements, tant d'habileté dans la connaissance des maladies, et tant de bon dans le choix de toutes les drogues, dont, à mon avis, il accable ses malades, que je ne puis lui refuser ma reconnaissance ; car, j'apprends tous les jours quelque chose avec lui, je n'ai cependant point entre vous et moi, de quoi me flatter de son amitié pour moi, car lui aïant écrit par une voie très sûre, d'où j'ai su que ma lettre lui était parvenue, il m'a honoré d'un parfait silence, en ne me répondant point. Mais c'est un grand médecin, et me méprisât-il ouvertement, ma reconnaissance envers lui pour la médecine ne s'effacera jamais de mon esprit ». Quel noble caractère ! quelle grande et belle âme !

Hecquet fut accusé de n'employer en médecine que la saignée et l'eau pour les malades, et les pommes cuites pour les convalescents. Il en usa peut-être avec excès, et le public ne tarda pas à le reconnaître, sous le masque du docteur *Sangrado*, dans l'ingénieux roman de *Gil Blas*, de Le Sage.

S'il crut devoir faire un très grand usage de la saignée, et s'il avouait son mécontentement, pour n'avoir pas, dans certains cas « suffisamment saigné » ; il savait employer d'autres remèdes que la saignée et l'eau ; ainsi, le *tartre stibié*, l'*anodin minéral* d'*Hoffmann*, les *gouttes anodines* d'*Hoffmann*, et plusieurs autres dont il faisait grand cas. Sous M. Lemeri, il avait fait, pendant sa jeunesse, deux cours de chimie. Bien loin de détourner les jeunes médecins de cette étude, il la leur recommandait, mais il voulait qu'ils ne commençassent à s'y livrer qu'après avoir achevé celle de l'anatomie et des plantes. Il voulait qu'ils la fissent marcher d'un pas égal avec celle de la pharmacie dans le même temps qu'ils étudieraient

la pathologie, et qu'il leur conseillait d'aller observer les malades dans les hôpitaux.

Il avait pendant ses dernières années rédigé un important ouvrage : *La médecine, la chirurgie et la pharmacie des Pauvres*. La mort le surprit ; et il ne fut imprimé qu'après son décès. Il débute ainsi : « Cet ouvrage que j'entreprends pour le soulagement des pauvres, sera vraisemblablement le dernier auquel je pourrai mettre la main. Le nombre des années, et encore plus le poids de mes longues infirmités m'annonce tous les jours que ma fin s'approche ; je sens à chaque instant que les différentes parties de mon être tendent à une résolution prochaine, et bientôt inutile au public, j'irai rendre le compte terrible de ce que j'aurai pu faire d'utile pour moi-même : c'est pour me rendre favorable le souverain juge dans le grand jour que je cherche aujourd'hui dans le sein des Pauvres un secours efficace de prières en reconnaissance des secours temporels que je vais tâcher de leur procurer. Je sens une satisfaction singulière à consacrer mes derniers travaux à cette portion de chrétiens si chère à J.-C. et si précieuse à son Église ; car outre les avantages spirituels que j'en espère pour l'éternité, je trouve qu'il est bien heureux pour moi d'être débarrassé du soin de rechercher les ornements de la diction ; ceux pour qui je travaille sont simples de cœur et d'esprit, j'écrirai avec la même simplicité, parce que je ne cherche qu'à me faire entendre ». Quelle simplicité et quelle sublimité de langage !

Les qualités du cœur et de l'esprit que révèle le portrait d'Hecquet, suffisent pour réduire à sa juste valeur, une anecdote qu'une basse jalousie ou la langue d'un mauvais plaisant à débitée sur le compte de ce médecin, dont la

gravité ne permettait pas qu'il s'oubliât en de tels propos.

On raconte qu'Hecquet, visitant ses malades opulents, allait souvent dans la cuisine féliciter les cuisiniers et les chefs d'office et les exhorter à continuer de bien faire leur métier. Mes amis, leur disait-il, je vous dois de la reconnaissance pour tous les bons services que vous nous rendez à nous autres médecins, sans vous, sans votre art empoisonneur, la faculté irait bientôt à l'hôpital. Mais dans le fond, que ne trouve-t-on dans ce propos que tous les médecins ne pensent s'ils ne le disent. Le luxe de la table chez les Romains a fait dire que le meilleur moyen de savoir le nombre des malades, était de compter celui des cuisiniers. N'était-ce pas aussi une méchante calomnie lancée contre Hecquet, qui menait une vie austère, et qui, dans ses écrits, en vantait les bienfaits.

Ses infirmités continuelles, ses travaux immenses, cette vie austère n'étaient que trop capables d'achever d'user un tempérament encore tout de feu malgré l'âge. En mars 1737, un soir, en achevant de réciter l'office de l'Église, il eut un œil frappé d'ebloussement. Au milieu de la nuit, comme il y avait de la lumière dans sa chambre, il s'aperçut qu'il n'en voyait pas. Dès le matin, il se fit saigner, et l'après-midi la saignée fut réitérée. Il conserva son régime, se permettant seulement un peu de bouillon gras. Le 10 avril vers les huit heures du soir, il fut pris en se mettant au lit, d'un frisson, qui fut suivi de la fièvre, accompagnée d'une grande sueur. Le lendemain il se fit saigner du bras. Quelques heures après il reçut en véritable chrétien le viatique et l'extrême-onction. D'après son avis et celui de l'un de ses confrères, la saignée fut réitérée sur les deux heures après midi, lui-même jugea à l'inspection du sang qu'il n'irait pas loin. En effet, il mourut sur

les six heures et demie sans aucune espèce d'agonie, et n'ayant perdu la connaissance qu'au moment où il s'endormit du sommeil de la mort. Le lendemain il fut inhumé dans l'église des Carmélites.

Il conserva même sa tête si saine pendant la courte durée de sa dernière maladie que deux heures avant d'expirer, il fut en état de répondre à un autre de ses confrères, dont la femme était dangereusement malade.

Son légataire universel, un sieur Lachérie, qui avait été pour Hecquet plus qu'un serviteur, fit mettre sur la sépulture de son maître une longue épitaphe composée par Rollin. Ce fut lui qui fit graver par Daullé le portrait de Hecquet (1), portrait conforme à celui qui se voyait sur les jetons d'argent. Il en fit présent à tous les membres de la faculté, et à tous les amis du défunt, en les invitant au bout de l'an qu'il fit faire dans l'église des Carmélites, il en fut distribué plus d'un mille.

Ce service était habituel.

« Ce matin 30 mars 1667, dit Guy Patin, on a fait le service en nos écoles pour feu M. Charpentier, notre collègue, sa famille y a assisté, il y avait grand nombre de docteurs ; il n'a laissé qu'une fille, qui est fort riche, et laquelle y a fait amener ses petits enfants : tout ce spectacle de deuil m'a fait pitié, et m'a fait verser des larmes, c'est grand pitié que tout notre fait. »

Voici l'épitaphe que fit mettre sur sa sépulture, le légataire serviteur dévoué et reconnaissant d'Hecquet.

---

(1) Son portrait se trouvait dans la grande salle de l'ancienne Faculté. Chéreau le classe parmi les portraits qu'on ne retrouve plus dans notre Faculté actuelle, qui ont été perdus ou qui font partie de toiles détruites, à moitié effacées, ou indéterminées du grenier. *Union Méd.*, 19 août 1869.

HIC JACET

PHILIPPUS HECQUET

DOCTOR REGENS IN FACULTATE MEDICINÆ PARISIENSI,
NATUS APUD ABBATIS-VILLAM AN. CHTI 1661. DIE XI FEBRUARII.
PIE AC DILIGENTER A PARENTIBUS EDUCATUS,
TOTUM SE MEDICÆ ARTIS STUDIO DEDIT.
EAM PRIMUM.
DOCTOR IN FACULTATE NEMENSI FACTUS,
IN PATRIA EXERCUIT.
MOX ACCENSUS DESIDERIO DOCTRINÆ AMPLIORIS,
PARISIOS VENIT.
IBI STUDIUM MEDICUM CUM INSIGNI LAUDE EMENSUS,
NOBILIOREM DOCTORIS GRADUM ADEPTUS EST.
EVOCATUS IN REGII PORTUS SOLITUDINEM
UT ILLUSTRI FŒMINÆ OPEM MEDICAM PRÆBERET.
INTUS, FORIS, ÆGROTANTES
PERANNOS QUATUOR ASSIDUA ET FELICI OPERA CURAVIT.
EXINDE, DOCTRINA ET PIETATE, NON OPIBUS, AUCTIOR,
PARISIOS REDIIT.
QUANTUM PERTINACI LABORE ET LONGO MEDICINÆ
USU PROFECERIT
TESTANTUR PLENA MEDICÆ ERUDITIONIS OPERA
QUÆ ELUCUBRAVIT.
DECANUS SUÆ FACULTATIS ANNO 1712, ELECTUS,
RE DIU ET MATURE CUM SELECTIS DOCTORIBUS PERPENSA,
SALUBERRIMUM MEDICINÆ CODICEM INSTITUIT.
AN. 1727, INGRESSUS IN HANC CARMELITARUM DOMUM,
QUAM, UT MEDICUS, PER ANNOS 32 JAM REXERAT,
RELIQUUM VITÆ TEMPUS,
IN ORATIONE, JEJUNIO, ET CONTINUA MORTIS MEDITATIONE,
VINI, CARNISQUE ABSTINENS, TRANSEGIT.
PAUPERES ÆGROTOS, A QUIBUS NUNQUAM NON CONSULEBATUR,
PLURIBUS MEMBRIS È DIUTINO MORBO CAPTUS,
AT IDEM ANIMO ET MENTE INTEGER AC VALENS,
PECUNIA ET CONSILIO USQUE ADJUVIT.
TANDEM, PŒNE PAUPER IPSE, CŒLEBS OBDORMIVIT IN DOMINO,
AN ÆTATIS SUÆ 76, CHTI 1737, DIE APRILIS XI.

ICI REPOSE

PHILIPPE HECQUET

DOCTEUR RÉGENT DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

IL NAQUIT A ABBEVILLE, LE 11 DE FÉVRIER 1661, ET FUT ÉLEVÉ PAR SES PARENTS AVEC SOIN ET DANS LA PIÉTÉ. LA MÉDECINE FUT SON ÉTUDE. IL S'Y LIVRA TOUT ENTIER, ET L'EXERÇA D'ABORD DANS SA PATRIE, APRÈS AVOIR PRIS LE GRADE DE DOCTEUR DANS LA FACULTÉ DE RHEIMS. DANS LA SUITE, ENFLAMMÉ DU DÉSIR DE SE RENDRE PLUS HABILE DANS SON ART, IL VINT A PARIS. IL Y REMPLIT SON COURS DE MÉDECINE AVEC BEAUCOUP DE DISTINCTION, ET FUT REVÊTU D'UN PLUS NOBLE TITRE DE DOCTEUR. APPELÉ DANS LA SOLITUDE DE PORT-ROYAL, POUR PRENDRE SOIN DE LA SANTÉ D'UNE ILLUSTRE DEMOISELLE, IL Y SECOURUT PENDANT QUATRE ANS, AVEC AUTANT DE SUCCÈS QUE D'ASSIDUITÉ, LES MALADES DU DEDANS ET DU DEHORS. IL REVINT ENSUITE APPORTER A PARIS, NON-PLUS DE RICHESSES, MAIS PLUS DE SCIENCE ET PLUS DE PIÉTÉ. SES OUVRAGES, SI REMPLIS D'ÉRUDITION MÉDICINALE, SONT DES TÉMOIGNAGES DE LA GRANDE HABILETÉ QU'IL AVAIT ACQUISE PAR UN TRAVAIL OPINIATRE ET PAR UNE LONGUE EXPÉRIENCE. EN 1712, IL FUT ÉLU DOYEN DE LA FACULTÉ. CE FUT ALORS QU'APRÈS UN LONG ET MUR EXAMEN, IL COMMENÇA, CONJOINTEMENT AVEC UN NOMBRE DE DOCTEURS QU'ELLE AVAIT CHOISIS, A DRESSER UN EXCELLENT CODE DE PHARMACIE. L'AN 1727, IL SE RETIRA DANS CETTE MAISON DES CARMÉLITES, ET PASSA LE RESTE DE SA VIE DANS LA PRIÈRE, DANS LA PRATIQUE DU JEUNE ET DANS LA MÉDITATION CONTINUELLE DE LA MORT, AUXQUELLES IL JOIGNIT L'ABSTINENCE DU VIN ET DE LA VIANDE. PRIVÉ PAR LES SUITES D'UNE ANCIENNE INFIRMITÉ, DE L'USAGE DE PLUSIEURS DE SES MEMBRES, MAIS SAIN D'ESPRIT ET CONSERVANT ENCORE TOUTE LA VIGUEUR DES FACULTÉS DE SON AME, IL AIDA JUSQU'A LA FIN, DE SES CONSEILS ET DE SES AUMONES LES PAUVRES, QUI VENAIENT SANS CESSE LE CONSULTER DANS LEURS MALADIES. ENFIN, APRÈS AVOIR VÉCU DANS LE CÉLIBAT, ET S'ÊTRE RENDU LUI-MÊME PRESQUE PAUVRE, IL S'ENDORMIT DANS LE SEIGNEUR, LE 11 D'AVRIL 1737, ÉTANT AGÉ DE 76 ANS ET DEUX MOIS.

HECQUET

SES ŒUVRES

Hecquet révéla son talent pour écrire par les *Thèses* qu'il proposa à Paris, lorsqu'il y prit ses degrés.

Dans la première, qu'il soutint le 25 janvier 1695, il examine si les fonctions de l'économie animale sont opérées par les ferments : *An functiones a fermentis ?* Il conclut pour la négative.

La seconde est du 13 octobre de la même année. Elle a pour but d'établir que c'est dans l'usage convenable des aliments que l'on doit chercher la guérison des maladies chroniques : *An chronicorum morborum medicina in alimento ?*

Dans la troisième, soutenue le 16 janvier 1696, il prouve que les maladies ne tirent point leur origine de l'amas de sérosités, mais que celles-ci sont la suite des maladies : *An morbi a serosa colluvi ?*

Dans la quatrième, du 6 de février 1698, il essaie de venger la médecine contre ceux qui lui reprochent d'avoir peu de remèdes : *An remediorum cura suppellex ?*

En 1704, il enrichit d'une préface écrite avec beaucoup d'élégance et de netteté, les ouvrages de M. Baglivi, fameux médecin de Rome.

La même année, il fit paraître deux thèses. Dans la première, il prouve que la saignée remédie au défaut de la transpiration insensible : *An impeditæ transpirationi sanguinis missio ?* Dans la seconde, il établit la nécessité d'ordonner la boisson aux malades et le danger de la leur refuser.

« Il donna plus tard une traduction de la thèse sur la saignée. Il en fut parlé dans le *Journal des savants*, et Hecquet crut qu'on avait eu le dessein de le tourner en ridicule. Il prit aussitôt la plume pour défendre ses principes. Mais, comme sa réponse ne put passer au sceau, parce qu'on la qualifia d'ouvrage plein d'invectives, il la fit imprimer secrètement. Telle fut l'occasion du premier livre qu'il publia sous ce titre : *Explication physique et mécanique des effets de la saignée et de la boisson dans la cure des maladies, avec une réponse aux mauvaises plaisanteries que le journaliste a faites, sur cette explication.*

En 1708, Hecquet fait paraître cet ouvrage : *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, et de l'obligation aux femmes de nourrir leurs enfants ; pour montrer par des raisons de physique, de morale et de médecine, que les mères n'exposeraient ni leur vie ni celle de leurs enfants, en se passant ordinairement d'accoucheurs et de nourrices.*

Après avoir établi par un détail d'érudition curieuse, que les accoucheurs, inconnus à toute l'antiquité, sont de fraîche date, et que dans toutes les nations, on s'est toujours servi des sages-femmes, il établit : 1° que l'usage des accoucheurs n'est pas moins contraire à la pudeur naturelle qu'aux maximes du christianisme ; 2° qu'ils n'ont rien qui les rende supérieurs aux sages-femmes, et qu'ils

ne doivent être appelés que s'il devient nécessaire d'appliquer « les ferrements » ; 3° que la coutume de se servir d'accoucheurs est moins un usage à recevoir, qu'une entreprise à réprimer ; 4° que les femmes sont aussi capables de pratiquer les accouchements que les hommes. M. de Vaux, célèbre chirurgien, « a prétendu réfuter cet ouvrage « par une courte dissertation qui le laisse subsister tout « entier, sans l'avoir même effleuré ». Voici le titre de cet ouvrage : *Dissertation concernant la chirurgie des accouchements, tant sur son origine, que par le progrès qu'elle a fait en France jusqu'à présent.*

La raison et les convenances soutiennent assurément la doctrine d'Hecquet. En fait, les sages-femmes, dans les villes au moins, font la majorité des accouchements. Beaucoup de femmes ne font appeler un médecin, que par la confiance plus grande et justifiée qu'elles ont en celui-ci, car nos sages-femmes françaises ont une instruction obstétricale trop superficielle.

Mais le jour où il y aurait des doctoresses accoucheurs, je comprendrais moins les femmes qui appelleraient près d'elles un médecin, en dehors des cas de dystocie. Ce n'est pas certes que j'approuve les doctoresses, mais si elles pouvaient se faire pardonner leur hardiesse ce serait le jour où elles se consacreraient exclusivement à l'art obstétrical, dussions-nous perdre à cela quelques plumes à nos ailes.

Hecquet montre ensuite que les mères sont obligées par le droit naturel de nourrir leurs enfants. Il indique les dangers que l'on fait courir aux enfants que l'on met en nourrice, et ceux auxquels s'exposent les mères qui ne nourrissent point leurs enfants, les inconvénients de l'usage des nourrices ; la fausseté des motifs sur lesquels

les mères se dispensent de nourrir, établit les véritables causes de dispense, et donne quelques conseils importants « sur le choix des *sevreuses* ».

La même année 1708, vit paraître le traité des dispenses du carême, qui reparut, en 1715, avec des additions considérables sous ce titre : *Traité des dispenses du carême, dans lequel on découvre la fausseté des prétextes qu'on apporte pour les obtenir, en faisant voir par la mécanique du corps, les rapports naturels des aliments maigres avec la nature de l'homme, et, par l'histoire et par l'analyse, et par l'observation, leur convenance avec la santé.*

Seconde édition revue, corrigée et augmentée par l'auteur de deux dissertations, l'une sur la macreuse, et l'autre sur le tabac (2 vol. in-12, Paris, François Fournier).

Un médecin tel que Hecquet, chez qui l'étude de la religion avait précédé celle de la médecine, qu'elle accompagnait toujours, ne pouvait voir sans douleur les lois du jeûne ecclésiastique négligées ou méprisées sans que son zèle ne s'échauffât. Ce fut le motif de son ouvrage.

Dans une première partie, après avoir fait voir que le trop d'amour pour la vie, ou le trop d'inquiétude pour la santé, cause les frayeurs que l'on a du carême, qui, dit-il, « n'a rien de fort extraordinaire en lui-même, ni de trop austère », il examine en général quels sont les aliments qui conviennent le plus particulièrement à l'homme.

Pour Hecquet, la nourriture la plus propre à l'homme est celle que l'estomac digère le plus parfaitement, et dont le sang s'accommode le mieux. Il rejette la théorie des « ferments » et accepte celle du « broyement ». Les aliments le plus sains et les plus naturels sont ceux qui se broyent le plus aisément et dont les sucs sont analo-

gues ou semblables aux sucs qui servent à l'entretien de la vie. Ces qualités se trouvent réunies dans les fruits, dans les grains, dans les racines, dans les herbages et dans les légumes.

Il passe ensuite aux poissons, inconnus dans les jeûnes de l'ancienne Église, poisson de mer, poisson d'eau douce; poisson salé, coquillages, etc. Il affirme qu'après les fruits de la terre, ce sont les aliments les plus propres à l'homme.

Pour les amphibies, dont on fait usage en carême, comme les tortues, les loutres, les macreuses, les pilets, les blaireaux et quelques autres, il ne les considère que comme des oiseaux ou des animaux terrestres. Aussi s'étonne-t-il que l'on ait pu se permettre ces sortes d'aliments dans les jours de jeûne et d'abstinence. Il fait exception pour la grenouille. « Sa chair, dit-il, a des sucs, dont les qualités paraissent les mêmes que celles des sucs de la chair de poisson. »

Il justifie ensuite l'usage du jeûne, démontre qu'il est plus sain de manger peu que de manger beaucoup, et fait voir en quoi consiste véritablement sa pratique.

Quant à la boisson, l'eau devrait être préférée à toutes les autres. L'ancienne Église interdisait l'usage du vin les jours de jeûne, ce qui s'est perpétué jusqu'au huitième siècle. Il n'en propose l'abstinence entière que « comme un sacrifice, qui coûterait plus à la volupté qu'à la nature, et qui ferait moins perdre à la santé que gagner à la pénitence ».

La boisson rompt-elle le jeûne ? Il se décide pour l'affirmative, accordant seulement un peu d'eau pour apaiser l'ardeur de la soif.

Après quelques réflexions sur la nature des liqueurs

enivrantes, il souhaite que pendant le jeûne on s'interdise au moins toutes ces liqueurs spiritueuses, qui, selon lui, ne sont pas moins contraires à la santé que funestes à la vertu.

A ces « agréables et savants paradoxes », suivant l'expression de Fagon, Andry opposa, en 1710, l'ouvrage qui porte ce titre : « Régime du carême par rapport à la nature du corps et des aliments, etc. ». En lisant son livre, après celui d'Hecquet, on sera parfaitement instruit de tout ce qu'il faut savoir touchant les différentes matières qu'ils traitent l'un et l'autre.

A titre de document historique, je ferai la citation suivante que le lecteur me permettra de faire précéder de quelques remarques.

Sans discipline, c'est-à-dire sans obéissance à des règles qui, prises en elles-mêmes, paraissent mesquines, futiles, il n'y a pas d'armée. Le dévouement, l'héroïsme existent dans l'armée plus qu'ailleurs, parce que là plus qu'ailleurs, on exige l'obéissance du soldat jusqu'aux moindres détails ; on lui apprend à être sublime un jour en le mettant au contact des infiniments petits. On ne tolérerait pas à la tunique un bouton terni, parce qu'en le tolérant, on saperait la discipline ; et là où il n'y a plus de discipline, il n'y a plus d'armée.

Le proverbe est vrai, ce sont les petites vertus, c'est-à-dire les efforts voulus dans la vie de chaque jour, en face des faits les plus insignifiants, qui font les hommes héroïques. Transportez cette idée absolument vraie sur le terrain où se plaçait Hecquet, et vous comprendrez mieux la portée de ses remarques :

« Le scrupule a eu moins de part à cet ouvrage que la raison : une juste crainte plutôt qu'une terreur panique

l'a fait entreprendre. La licence des dispenses de carême s'accroissant à l'excès, bientôt elle n'aura plus de bornes si on la laisse aller du même pas qu'elle a fait depuis moins d'un siècle. En voici une preuve sensible qui doit faire tout craindre pour la piété chrétienne, si le zèle des pasteurs et la sagesse des magistrats n'arrêtent promptement cet abus. Il n'y a pas 80 ans qu'il ne se tuait que 6 bœufs dans l'Hôtel-Dieu pendant tout le carême, c'était un bœuf par semaine ; et comme l'on tue dans les boucheries environ 1,000, tant veaux que moutons, pour 100 bœufs, c'étaient environ 60 veaux et 6 bœufs pour tout le carême, parce que ce n'était que des veaux et des bœufs qu'on y tuait alors, 1 bœuf par conséquent et 10 veaux par chaque semaine.

« En 1665, ce nombre était déjà fort accru, car il se tuait alors dans l'Hôtel-Dieu 200 bœufs, et, en 1708, ce nombre était augmenté plus que du double, car on y tuait 500 bœufs, et les veaux, et les moutons à proportion.

« Il parait donc, oserait-on le dire, que la piété de nos pères est méconnaissable parmi nous, puisqu'il y a, entre la leur et la nôtre, la même différence qu'entre 6 et 500, etc. Par ce calcul, on voit qu'on mange aujourd'hui quatre-vingts fois plus de viande en carême que n'en mangeaient nos pères il y a 80 ans. Par un autre calcul, il est reconnu qu'il y a 80 ans on ne comptait guère que 450 personnes qui fussent dispensées de l'abstinence, tandis que le nombre de ceux qui font aujourd'hui gras en carême surpasse celui des malades qu'on dispensait il y a 80 ans de 36,500. On ne craint pas non plus d'avancer que le nombre de ceux qui ne gardent pas l'abstinence surpasse de beaucoup celui des malades, puisque le nombre de ceux qui font aujourd'hui gras est à celui de ceux qui le fai-

saient il y a 80 ans, comme 37,000 est à 450, laquelle proportion, réduite à ses moindres termes, est comme 82 est à 1.

« On croit qu'on pourrait aisément y remédier. Ce serait en faisant revivre d'anciens règlements et de sages coutumes, qui bornaient autrefois les dispenses.

« Il fallait, il y a 80 ans, porter à l'Hôtel-Dieu des attestations d'un curé et d'un médecin. Ces attestations définissaient la nature de la maladie et la quantité de la viande qui y convenait ; c'était du veau quand il y avait de la fièvre, ou du bœuf quand il y avait cours de ventre, etc.; quelques jours avant le carême on affichait dans tout Paris un arrêt du Parlement qui ordonnait que la viande ne se vendrait que dans les boucheries de l'Hôtel-Dieu, où l'on ne devait en vendre qu'aux infirmes ou aux malades qui avaient une permission du curé et un certificat du médecin. » Autre temps, autre discipline ; et l'Église l'a singulièrement adoucie de nos jours.

En présence de ces faits d'histoire, peut-être sera-t-on tenté pour jeter sur eux le ridicule, de rappeler des excès que nos adversaires qualifieront sans aucun doute de fanatisme religieux, en signalant la conduite regrettable de nos pères vis-à-vis de leurs confrères huguenots « qu'ils persécutèrent avec acharnement, alors qu'ils n'étaient, dit Chereau, *coupables que d'opinion* ». (Les jésuites, et d'autres, ne sont aussi coupables que d'opinion, et pourtant ils ont été expulsés.)

Prenez garde, dirai-je, et n'oubliez pas que l'idée, que l'opinion précède l'acte et le détermine. On pense ou l'on croit à quelque chose ; et, un peu plus, un peu moins, on agit mû par cette opinion. La Révolution a ses opinions que décèlent ensuite des actes trop souvent sanglants.

L'Évangile et le Contrat social n'expriment que des

opinions; dans l'application, ils ne mènent pas précisément aux mêmes conclusions. Nos pères voyaient juste, et voyaient loin.

En s'élevant contre des hommes dont les opinions leur paraissaient fausses et funestes, nos pères n'étaient assurément point des fanatiques. On peut regretter leur conduite, déclarer que la liberté des cultes, de conscience est une erreur doctrinale, mais peut être acceptée en fait pour éviter de plus grands maux; mais on ne peut suspecter ni leur bonne foi, ni leur grande loyauté. Or, nul n'est coupable devant Dieu et devant l'histoire, lorsque ni sa bonne foi, ni sa loyauté ne peuvent être mises en doute. On peut regretter tels ou tels actes, nul n'a le droit d'aller plus loin. Regrettons, mais ne blâmons point, et valons moralement autant qu'eux, et pour cela prions Dieu. Donnons à tous le moyen de le faire, suivant ses croyances, mais au moins facilitons-le à tous au lieu de l'entraver. Ce qui m'effraie de nos jours, c'est ce déisme vague, cet athéisme pratique qui en découle et qui déborde, hélas! aussi bien, sinon mieux, dans les pays protestants que dans les pays catholiques. Nos pères ne craindraient point de s'élever pour en accuser l'esprit de la Réforme, excellent en matière de science, dangereux en matière de questions sociales, pernicieux en matière religieuse; auraient-ils absolument tort?

La plus ou moins grande tension des parties solides fut l'âme d'un ancien système qu'Hecquet chercha à rajeunir. Suivant lui, le broyement est l'unique agent dans toutes les opérations de l'économie animale, les vices des humeurs sont des êtres imaginaires qu'il est inutile de combattre dans la cure des maladies. C'est ainsi que son amour pour les vieilles idées lui fit adopter celles

que nos pères avaient proscrites, il renchérit même sur elles, et pour leur donner un air de nouveauté, il calcula la force de chaque fibre, dont il fit monter le total à l'équivalent d'un poids aussi chimérique qu'immense.

Les principes que Hecquet avaient soutenus touchant la digestion trouvèrent des contradicteurs. Il fut invité à prendre la défense de son système de la *Trituration*.

Le 18 janvier 1712, il fit soutenir dans les écoles de médecine une thèse dans laquelle il examine si les maladies viennent du *broyement* des solides et conclut pour l'affirmative *An morbi solidorum tritu* ?

Cette thèse n'était que que la préface de l'ouvrage qu'il fit paraître la même année : *De la digestion des aliments et des maladies de l'estomac, suivant le système de la trituration ou du broyement, sans l'aide des levains ou de la fermentation, dont on fait voir l'impossibilité en santé et en maladie* (avec approbation de seize des plus célèbres confrères de l'auteur.)

Pour Hecquet, la digestion de l'estomac « est une opération naturelle par laquelle les aliments sont mis en état de servir à la nutrition » ; mais, celle-ci est une autre opération « par laquelle les aliments ainsi préparés s'appliquent aux parties qui ont à se nourrir et s'y incorporent ». Ainsi la digestion n'est point une production de nouvelles substances, c'est un développement de celles qui sont dans les aliments, une déversion, une séparation, une dissolution des matières. « Ce n'est donc point des principes, mais des parties intégrantes, que la digestion dissout ; et ces parties intégrantes en perdant leur forme, sans quitter leur nature, restent propres à se corporifier, ou à composer des parties semblables à celles dont elles sont comme les décombres ou les débris. » Cette idée de

la digestion anéantit la transmutation des aliments en nouvelles substances. il y a désunion, dissociation et non transformation.

La seconde partie traite des *maladies de l'estomac*. Un avertissement qui la précède fait voir les avantages que la doctrine de la *trituration* qui est la science des solides, a sur la doctrine de la *fermentation* qui est la science des fluides. La science des solides oblige, dit-il, à se conduire d'une manière toute différente de ce que l'on avait fait jusqu'alors. Les nouveaux secours que la trituration offre à la médecine, s'étendent jusqu'à fournir des vues pour la guérison des maux incurables, et peut-être mènera-t-elle jusqu'à trouver des remèdes qui leur conviennent.

Hecquet attribue les maladies de l'estomac aux changements qui se font dans la pression des vaisseaux et affirme qu'il est absurde de recourir pour en trouver l'origine à la fermentation des fluides.

Tout ce qu'on expliquait insuffisamment, dit-il, par la *fermentation* et la variété de ses accidents, s'explique aisément et nettement par la trituration. « C'est l'action du broyement plus ou moins forte qui satisfait à tout : action d'autant préférable à l'*acide*, qu'il est indubitable qu'elle existe dans les vaisseaux, puis qu'ils ont tous leur *sistole* ou *contraction*, leur *pression*, leur *oscillation* ou *ressort*, au lieu que l'acide ne se trouve dans le sang, ni dans le temps de santé, ni dans celui de maladie. »

En 1730, Hecquet fit réimprimer cet ouvrage, et y ajouta le chapitre suivant : « *Discours préliminaire sur l'étendue de la trituration par toute l'économie animale saine et malade ; où, après avoir expliqué dans une première partie l'usage et l'action des principaux remèdes, surtout de la saignée et de la purgation, l'on répond dans*

la seconde au traité de l'usage des saignées de M. Silva ».

On trouve à la suite cinq lettres. La première, sur la révulsion, ou la manière de la procurer ; la seconde, sur la révulsion dans les maladies chroniques ; la troisième contient un nouveau système sur la saignée, qui fait voir dans les connaissances de l'anatomie moderne, la nécessité de ce remède pour le rétablissement de la santé et sa sûreté pour la prolongation de la vie ; la quatrième est sur l'incompétence du kermès minéral pour l'usage de la médecine, prouvée par la connaissance de sa nature et l'incertitude de ses succès, et incidemment sur le Lilium de Paracelse ; la cinquième roule sur les maladies des yeux, pour expliquer ce qui en a été dit dans le traité des amers.

Le tome II renferme le «traité entier de la digestion et des maladies de l'estomac ; revu, corrigé et augmenté par l'auteur, non seulement en quelques endroits, mais encore de plusieurs réflexions, et d'un chapitre entier sur l'embarras des premières voies, et la part qu'il a dans les maladies.

Vers la fin de 1714, il fit paraître son traité latin : *Des Moyens de purger la médecine de sa grossièreté dans la cure des maladies, où l'on arrache le masque aux évacuants, et l'on révèle les fraudes et les impostures, par lesquelles les purgations déshonorent et l'art et celui qui le pratique, ou par l'explication du Mécanisme des parties, on rétablit les loix, les temps et la méthode de la purgation ; enfin où l'on anéantit la mémoire des Fermens, en faisant succomber la Fermentation sous les coups du Broyement, et par le sistème des solides, on établit des étiologies plus solides des maladies, et des manières plus nobles de procéder à leur cure* ».

Les sécrétions selon lui ne sont point la séparation des sucs purs d'avec les sucs ou matières impures ; mais seu-

lement la division d'une liqueur primitive, obligée de changer de forme par rapport aux canaux qu'elle doit arroser. La bile, la lymphe, le suc pancréatique sont des sucs que le système de la fermentation avait mal à propos rangé dans la classe des excréments. Il avait fallu les y mettre pour autoriser l'usage ou plutôt l'abus des purgatifs, à qui l'on donnait tant à donner dans les premières voies.

Ces sucs ont leur fonction et n'ont pas besoin qu'on les mette dehors. C'est dans les urines, dans les humeurs qu'il faut chercher les sucs excrémentitiels, et ces derniers n'ont pas besoin du secours des purgatifs pour hâter leur sortie, quand elle se trouve retardée par quelque dérangement. Le sang lui-même n'a rien à rejeter qui puisse s'amasser dans le centre du corps, et qui n'en puisse être expulsé que par les secours des purgatifs. Ce qu'il a de superflu s'évapore par la transpiration insensible.

« La santé n'est autre chose que l'harmonie des *solides* et des *fluides*, fruit de l'ordre constant du mouvement des uns, et des directions justes des autres. Le dérangement de cette harmonie produit la maladie. Or, ce dérangement ne peut être occasionné que par le dérangement des solides. Ce qui fait évanouir la corruption du sang, les fontes des sucs et les amas d'impuretés qu'on avait regardés comme des causes de maladie, et rend peu utile l'action des purgatifs. »

Néanmoins Hecquet ne veut point bannir la purgation. Il reconnait son utilité, mais se plaint du mauvais usage que l'on en fait. Contre l'opinion commune, il soutient, que ce n'est point dans les *liqueurs*, mais dans les *solides* que se passe l'action des purgatifs.

Il n'est pas moins dangereux, dit-il, de purger mal à propos, que de provoquer les sueurs, ou l'augmentation

des urines. « Il a été de tout temps décidé qu'on ne devait point faire usage de purgatifs dans le commencement de la maladie, mais qu'il fallait attendre qu'elle eût épuisé tous ses efforts, et se contenter en attendant, d'humecter et de rafraîchir. »

On pourrait, continue-t-il, placer les purgatifs à son gré, si les humeurs qu'il faut évacuer étaient renfermées dans un même endroit, et qu'elles n'eussent besoin que d'une force qui les chassât dehors ; mais elles sont au contraire logées dans une infinité de canaux dont le corps est composé. Il suit de ce fait que toute purgation est inutile, ou même dangereuse, tant que les humeurs confondues roulent avec le sang,

Pour Hecquet la purgation n'a qu'un but, « débarrasser le *suc nourricier* des autres sucs qui peuvent s'y mêler, et le ramener dans les *sécrétoires*. Les purgatifs *irritent*, ils ne *fermentent* point. Ils *picotent* et ne *bouillonnent* pas. Ils opèrent, en mettant les solides en mouvement, et non en augmentant par eux-mêmes la fluidité des liquides. La purgation n'est donc autre chose que le rétablissement de la *détermination*, de la *direction* des humeurs.

En 1722, Hecquet fit paraître l'ouvrage qui porte ce titre :

« *La médecine exposée sous un nouveau jour, où l'on fait voir que les irrégularités de la circulation du sang produisent les dérangements des sécrétions, et les mélanges non naturels des sucs et des humeurs, d'où l'on proscrit les rêveries sistématiques des étiologies, pour tirer les vraies causes des maladies, et les véritables moïens d'y remédier, des désordres qui surviennent aux loix des mouvements du sang.* »

La maladie, comme la santé, consiste dans le mouve-

ment, tout mouvement a des périodes, des degrés des intervalles, des rapports qui lui sont particuliers, il ne s'agit donc que d'en étudier et d'en observer les phénomènes, et la voie de l'observation peut conduire les médecins à la guérison des maladies.

En cette même année, il fit imprimer un autre ouvrage : « *Traité de la peste, où en répondant aux questions d'un médecin de province sur les moyens de s'en préserver ou d'en guérir, on fait voir le danger des baraques ou des infirmeries forcées.* »

Le but de ce traité est d'exposer les différentes méthodes suivies par de grands maîtres avec succès. On fait valoir la saignée, on fait valoir l'efficacité des sudorifiques, des acides, des narcotiques, des absorbants, et des fébrifuges, suivant les doses, les correctifs et les assortiments nécessaires. Cette maladie est-elle incurable ? Hecquet conclut qu'on la peut guérir.

Le 18 mars 1723, il fit soutenir à l'école, une *thèse*, dans laquelle il prouve que *la loi du carême est une image des loix du Créateur et de la nature :*

An creatoris et naturæ legum imago. Carnisprivii lex?

En 1724, il publia l'ouvrage suivant : « *Observations sur la saignée du pied et sur la purgation au commencement de la petite vérole, des fièvres malignes et des grandes maladies. Preuves de la décadence dans la pratique de médecine, confirmées par de justes raisons de doute contre l'inoculation* ».

Voici le court avertissement qu'il met à la tête de cet ouvrage : « Ces observations sont des réflexions ou des preuves sur la médecine ; car, comme la pensée distingue l'homme en général, elle caractérise singulièrement le médecin. En effet, la médecine est l'art de penser sur la

santé des hommes, la science de méditer sur leur conservation. Un médecin peut s'en tenir à des preuves secrètes ou particulières, tant que se trouvant dans le courant des règles suivies par tout le monde médecin, il en est quitte pour s'y rendre lui-même attentif et fidèle; mais il devient obligé de penser tout haut quand il faut avertir le public du danger où l'on met la vie des hommes, par les expériences neuves et les essais hasardés auxquels on les expose. En ce cas, on pense avec lui, on l'entretient de ses dangers, on le met en garde contre les entreprises qui intéressent sa vie. Est-ce qu'on voudrait indisposer le public ou le soulever contre qui que ce soit de ceux qui gouvernent la santé? Certes, l'on n'en veut à personne, mais un médecin étant par état homme du public en matière de santé, il lui convient d'avertir que des manières d'une nouvelle pratique qu'on voudrait établir dans le monde, sont contraires aux lois de l'art et de la nature ». Critiqué même de son époque, Hecquet s'est vu démenti par l'expérience. A peine un demi-siècle après sa mort, Jenner faisait ses immortelles découvertes.

Cette même année, il publia son commentaire latin sur les *Aphorismes d'Hippocrate*.

Hecquet voyant la nouvelle médecine s'éloigner de plus en plus de l'ancienne, qu'il regardait comme plus conforme aux lois de la nature, crut devoir faire un effort pour y ramener ceux qui se destinent à la pratique de cet art.

M. de Vaux, savant chirurgien, les fit imprimer en français, en 1727, sous ce titre : « *Les aphorismes d'Hippocrate expliqués conformément au sens de l'auteur, à la pratique médicale, et à la méchanique du corps humain.* »

En 1725, paraît une « Lettre en forme de dissertation pour servir de réponse aux difficultés sur le livre de la

saignée du pied », pour répondre aux objections que cet ouvrage avait soulevées.

Le 31 mai de cette même année, fut l'époque de la fameuse histoire de la dame La Fosse. A l'occasion de cet événement, il fit imprimer deux Lettres d'un médecin de province sur un miracle arrivé sur une femme du faubourg Saint-Antoine. M. Jacques Saurin, ministre de Hollande, ayant attaqué dans son état du christianisme en France le mandement que feu M. le cardinal de Noailles fit publier au sujet de la guérison de la dame La Fosse, Hecquet répondit par deux autres lettres qui n'ont pas été publiées.

En 1726, il fait paraître sous forme de lettres : *Réflexions sur l'usage de l'opium, des calmants et des narcotiques pour la guérison des maladies.*

Par un passage de Sydenham qu'il met à la tête de son livre, il souscrit aux opinions de ce grand médecin anglais, et s'élève avec beaucoup de force contre les conclusions de MM. Hoffmann et Stahl, médecins allemands, qui s'étaient déclarés contre l'opium.

En 1727, il donne : « Remarques sur l'abus des purgatifs et des amers au commencement et à la fin des maladies, et sur l'utilité de la saignée dans les maladies des yeux et dans celles des vieillards, des femmes et des enfants ; avec deux lettres latines, sur la génération des insectes, et l'autre, sur le *muscle utérin*, découvert par M. Ruysch ».

Hecquet veut fixer le temps, où l'on peut le mieux administrer les purgatifs pour le bien des malades. Il confirme ici, ce qu'il avait dit alors au précédent ouvrage, qu'ils ne doivent pas être employés au début des maladies.

Les amers eux-mêmes ont besoin d'être précédés par

d'autres préparatifs, qui ne peuvent être que des remèdes aqueux. « qui sont les plus propres à laver, à pénétrer, à délayer, à purifier le sang et par conséquent à disposer à la purgation. Quant à la saignée, il veut qu'on saigne plus abondamment, ou du moins plus que l'on a coutume de saigner, les personnes et dans les maladies dont il parle ».

Le 2 mai 1732, il fait soutenir à l'école une thèse composée par lui dont le but est de prouver que « les remèdes chimiques ne guérissent point les maladies » et il s'y éleva contre les fausses promesses des chimistes : *An quos morbos non sanat chirurgiæ ferrum, sanat chymicus ignis ?*

La même année parait cet ouvrage au titre singulier : « *Le brigandage de la médecine dans la manière de traiter la petite vérole et les plus grandes maladies par l'émétique, la saignée du pied, le kermès minéral; avec un traité de la meilleure manière de guérir la petite vérole par des remèdes et des observations tirées de l'usage* ».

Il y peint avec force les ravages dont il croit que l'on peut à bon droit accuser l'abus de la saignée du pied, de l'émétique et du kermès minéral.

Quelques partisans de la nouvelle pratique, contre laquelle il s'était toujours si hautement déclaré, se crurent désignés dans l'ouvrage. Sur leurs plaintes, les exemplaires furent saisis. Mais l'affaire ayant été soumise à l'examen de M. le premier médecin, il trouva qu'on prenait à tort l'épouvante, et la saisie fut levée.

L'année 1733 vit aussi paraître : « *La médecine théologique, ou médecine créée, telle qu'elle se fait voir ici, sortie des mains de Dieu, créateur de la nature, et régie*

par ses loix, ouvrage où s'explique l'hygiène sur les principes du méchanisme, puis par de semblables notions tirées des sciences les plus propres à perfectionner la médecine, l'on y développe les idées des vraies causes des maladies, de l'ordre auquel elles appartiennent et de leurs vrais remèdes ».

De tous temps il s'est trouvé des esprits prévenus qui ont voulu injustement rabaisser la médecine. C'est pour détromper ceux que ces déclamations pourraient séduire qu'on rapproche la médecine de la théologie. Elle a, comme toute la nature, pour principe premier, l'institution du Créateur.

« Le corps humain étant l'objet unique de la médecine, et de l'étude des médecins, est-il une science physique qui mérite à plus juste titre le nom de théologique, si l'on considère surtout que les êtres créés demeurent à perpétuité en vertu de leur institution, sans que pour les conserver l'on puisse y rien ajouter, ni rien ôter. » C'est des mains de Dieu même que l'ancienne médecine tenait tous les remèdes.

« Dieu, en créant l'homme mit près de lui les remèdes par lesquels il pouvait se conserver. » Les livres saints ne nous apprennent-ils pas aussi que « Le Tout-Puissant, ayant créé les secours de la médecine, il est insensé de les mépriser ou de les décrier. »

Altissimus creavit de terra medicamenta, et vir prudens non abhorrebit. Ecclesiast., cap. XXXVIII.— « Si, d'ailleurs, il est vrai, de l'aveu des premiers maîtres en médecine, que le meilleur remède est une nourriture bien ordonnée *optimum medicamentum est cibus opportune datus.* Celse) ; que la plus ancienne médecine n'employait que des herbes pour la guérison des maladies, comment

trouverait-on étrange que cette science portât le nom de *théologique* ? qu'on l'envisage par son côté moral, qu'est-elle sinon une étude de la mort ? qu'est-elle de plus ?

« La contemplation des merveilles du Créateur dans l'ordonnance des parties du corps humain, quoi de plus propre à élever la foi d'un médecin, à l'exercer et à l'exciter ? Quoi de plus capable de la nourrir par la piété, que cette considération continuelle de la mort, et la présence non interrompue de la dernière fin de l'homme ?... Un médecin donc, fidèle à l'étude et à l'exercice de sa profession, devient par état homme de probité, parce qu'il se déprend autant de l'amour de la vie, qu'il connaît davantage la vanité et la brièveté des jours de l'homme, et qu'il ne peut se le dissimuler, tant il voit court et borné l'espace de la plus longue vie. »

« Si donc, la médecine est une science, qui rappelle sans cesse à la religion, qui par tous les pas qu'elle fait peut conduire à la vertu, qui fournit à tous sûrement des réflexions capables d'inspirer la régularité des mœurs ; qui pourra s'empêcher de convenir qu'elle tient à la théologie par bien des endroits. »

L'ouvrage a trois parties : Hecquet s'attache à montrer que « la médecine créée, telle qu'elle se fait voir ici, sortie des mains de Dieu, créateur de la nature, et régie par ses loix, est *d'autant moins capable d'affaiblir* la religion dans les médecins, que partout le corps humain, elle leur montre la Divinité toujours présente, et partout adorable. »

Dans la seconde, « en suivant l'action de Dieu créateur dans toutes les fonctions du corps humain, il montre les raisons qui élèvent continuellement l'esprit des méde-

cins vers la foi, et qui font de la médecine une étude de Religion ».

Dans la troisième, il termine cet ouvrage « en examinant, suivant les principes qui ont été établis dans les deux premières parties, quelles sont les sciences nécessaires pour perfectionner la médecine ».

On trouve à la fin des corollaires où Hecquet communique quelques pensées sur les vraies causes des maladies, et sur la nature des vrais remèdes. Ils sont suivis d'un traité dont le titre est : *Les maladies dans leur ordre naturel, pour les prendre dans leurs vrais caractères et ne les traiter que par leurs remèdes nécessaires.*

Hecquet entreprit de démontrer que les *convulsions*, qui furent tout un événement à l'époque et dont on admirait le merveilleux apparent, n'étaient que des accidents purement naturels. Ceux qui pensaient autrement en furent alarmés, sachant combien sa parole avait de crédit.

Il eut donc soin de se faire instruire par des amis fidèles, et par des médecins éclairés, de tout ce qui se passait. La circonstance du temps et la disposition des esprits lui firent craindre que les convulsions ne devinssent l'occasion d'un dangereux fanatisme. Des gens qu'on ne pouvait pas soupçonner manquer de lumières prétendaient y voir quelque chose de divin. Hecquet voulut les désabuser et prévenir le public contre les fâcheuses suites que ce préjugé devait avoir.

Un de ses amis lui rendit visite. En se levant pour s'en aller, il dit à notre médecin : « On dit, Monsieur, que vous étudiez les convulsions. Justement piqué de cette façon de parler, Hecquet lui répondit vivement : Étudier, Monsieur ? Eh ! que penseriez-vous de moi, si depuis cinquante ans que je pratique la médecine, j'en étais encore

à connaître des maladies aussi communes que les convulsions? Non, Monsieur, je ne les étudie point, mais je les ai étudiées il y a longtemps, et pour vous, je vous conseille d'aller les étudier. »

Il publia, au reste, comme réponse l'ouvrage suivant : « *Le naturalisme des convulsions dans les maladies de l'épidémie convulsionnaire* », 15 mai 1735. Il publia encore sur cette question d'autres écrits, et ce, pendant une période de trois années environ.

Malgré cela Hecquet trouva le temps de publier d'autres ouvrages. En juin 1736, il donna la *Médecine naturelle*. On l'imprimait quand il mourut et, quelques mois après sa mort, elle parut avec ce titre : Tome I. *La médecine naturelle vue dans la pathologie vivante, dans l'usage des calmants, et des différentes saignées des veines et des artères, rouges et blanches, spontanées ou artificielles, et dans les substituées par les sangsues, les scarifications, les ventouses.*

Tome II. *La médecine naturelle comprenant les tableaux des maladies sur le plan de la médecine naturelle calmante; avec un essai de méthode pour la traiter.*

Comme la santé, dit-il, consiste dans la régularité de l'action des solides et de la direction des différents fluides, c'est dans l'examen de ce qui se passe alors dans le corps humain, que Hecquet veut que l'on cherche les causes des maladies et la manière d'y remédier. Le *sang* n'est pas le seul *fluide*, qui, dérangé dans sa circulation, occasionne toutes les maladies. Il en est un autre auquel la médecine n'a jamais fait trop d'attention, c'est le *suc nerveux*, cette liqueur si subtile, qu'on l'a nommée *esprits animaux*. C'est dans la considération de ce que le *suc nerveux* opère qu'il faut chercher les premières causes

des maladies. C'était l'opinion du célèbre Sydenham, dit-il, et l'on peut conclure du livre d'Hippocrate *de flatibus* qu'il n'était pas éloigné de le penser.

Nous ne mettons plus en avant le *suc nerveux*, comme cause première des maladies (bien que certains auteurs acceptent aujourd'hui la *théorie nerveuse*), mais avons-nous mieux à mettre à la place?

Nous voyons *plus de maladies*, voyons-nous mieux *la maladie* ? Nous nous servons de mots nouveaux, n'est-ce pas là un de nos grands talents ?

Nous retiendrons de cet ouvrage qu'Hecquet avait écrit pour les « jeunes médecins » les questions insérées au second volume : « Questions mises ou problèmes hasardés pour avancer le progrès de la pratique de la médecine. Question mise en problème, proposée aux médecins praticiens : 1° Si la *saignée de l'artère* serait plus efficace sans être plus préjudiciable que *celle de la veine*. 2° Si la *saignée de la gorge* est préférable à *celle du bras* ; 2° Troisième question posée au jugement des praticiens sages et éclairés. Si les *vésicatoires* font office de *saignées blanches*. Ces questions se terminent par un petit écrit sur la *Médecine expectative*.

Hecquet attribuait la plupart des maladies à la pléthore, à la constriction de la fibre qui ne pouvait, suivant lui, dans la plupart des maladies, vaquer à la trituration, par suite d'une sorte d'état de spasme ; il s'élevait contre les médecins qui voyaient de la malignité dans *les fièvres phlegmoneuses ardentes*, effet d'excès de bonne chère. Les vomitifs, les purgatifs, les toniques, tout ce qui en un mot est susceptible d'augmenter la tension de la fibre dans les maladies, lui paraissait nuisible dans la plupart des maladies, contre presque toutes lesquelles

il recommanda la saignée non du pied, mais du bras.

En parcourant son principal ouvrage, on croit lire une page de l'examen publié par Broussais. C'est la même chaleur, le même ton de conviction, la même intolérance doctrinale et la même fougue, mais avec cela, des aperçus pleins de justesse, des remarques d'un habile praticien de grandes vues, une juste proscription des moyens incendiaires.

Les ouvrages d'Hecquet prouvent une vaste et très saine érudition et un goût sûr. Sans faire abstraction complètement des humeurs, il a été un des principaux fondateurs du solidisme.

Outre les ouvrages mentionnés, on a de lui :

Une lettre latine à M. Winslow, du 10 septembre 1722, au sujet de la dispute élevée entre M. Boerhaave et M. Ruysch sur la manière dont les *sécrétions* s'opèrent.

Une autre lettre latine à M. Ruysch, du 23 octobre 1722, sur la même matière.

Un mémoire ayant pour titre : *De la famine d'eau et de ses dangers surtout dans le faubourg Saint-Jacques.* Il est du 3 septembre 1734 ;

Un mémoire sur l'*opération césarienne*, contenant les raisons que l'on a de la croire permise en aucun cas ;

Une consultation sur *un enfant qui vient au monde à cinq mois juste, aussi formé que s'il en eût eu neuf, et que l'on décide n'être pas légitime*, du 5 septembre 1709.

Une dissertation, dont le titre est : *Question sur le motif des dispenses du carême.* Il s'agit de savoir si les médecins peuvent dispenser de faire maigre, supposant que la viande est la nourriture la plus convenable, ou la plus naturelle à l'homme.

Un petit écrit dont le titre est : Nullité des raisons em-

pruntées de la médecine, contre la vérité du miracle d'Anne le Franc.

Un « *Traité de la matière médicale simple, ou essais de l'histoire médicinale des médicaments simples, qui se tirent des animaux, des végétaux et des minéraux* ».

« *Tractatus de materiâ medicâ simplici, sive specimina historiae medicinalis medicamentorum simplicium quæ ex triplici, animalium, vegetabilium et mineralium familia oriuntur.* » C'est le cours qu'il avait dicté dans les écoles.

Enfin la *Médecine des pauvres* (3 volumes, dédiée à la Faculté de médecine de Paris). Hecquet prévenu par la mort n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main. « Un homme d'esprit, de l'avis des amis du defunt, et guidé par leurs conseils, s'est chargé de le donner au public. »

Il a paru sous ce titre : *La médecine, la chirurgie et la pharmacie des pauvres.* Dans la première partie (Médecine), on voit Hecquet toujours sur les pas de la nature ; il s'efforce d'en indiquer les mouvements, l'économie, la justesse, l'harmonie. C'est à la fois un court traité de pathologie et de thérapeutique.

Dans la seconde, l'auteur examine les maladies par rapport à la différence d'âge, de sexe, de profession ; le tout précédé d'une digression sur le régime maigre dont il prétend prouver la convenance avec le corps humain. C'est un véritable traité d'hygiène professionnelle.

Il débute ainsi : « Les diverses professions sont par rapport aux pauvres qui les exercent comme autant de climats différents dans lesquels on contracte des maladies causées par la nature de l'air qu'on y respire. C'est au médecin à faire une étude singulière de cette variété, afin d'être en état d'appliquer à chacun les remèdes qui

lui sont propres..... Comme la plupart des maladies qui les affligent ne sont assez souvent causées que par le peu d'attention qu'ils apportent, soit dans les aliments dont ils se nourrissent, je ne puis me refuser à faire ici une petite digression sur le régime que je croirais leur être convenable..... Mon dessein n'est pas seulement de guérir les maladies, je voudrais les prévenir..... En conséquence, je vais entrer dans le détail du régime qu'ils devraient observer. Je sais bien que ce que je vais dire ne sera pas du goût de tout le monde, car il s'agit ici du régime maigre et de l'usage des légumes, que je prétends être plus salutaire que tout autre aliment..... Je suis persuadé que si l'on pouvait rappeler les pauvres à l'usage des légumes, il y aurait parmi eux moins de malades, ceux qui le deviendraient recouvreraient plus tôt la santé ».

Si, dit-il ailleurs, les riches ont abandonné l'usage des grains et des légumes pour d'autres aliments plus succulents, « croira-t-on qu'ils n'ont consulté dans ce choix que l'intérêt de leur santé ? L'expérience seule suffit pour prouver qu'ils se sont grossièrement trompés ».

Assurément autrefois l'alimentation était moins succulente qu'à notre époque où nous consommons des quantités considérables de viandes de toutes espèces sans compter le reste. Autrefois il n'était pas si courte maladie où l'on ne tirât deux ou trois palettes de sang, et nous savons jusqu'où on allait parfois. Eh bien, malgré un traitement si débilitant, si anémiant nos pères guérissaient vite et bien.

Dans leurs ouvrages on entend moins parler de ces états cachectiques, anémiques qui caractérisent nos constitutions modernes. Aujourd'hui nous n'osons plus saigner, et non pas seulement parce que l'indication fait défaut,

mais de peur de cette redoutable anémie. Et pourtant nous faisons du régime animal la base de notre alimentation. Il devrait engendrer la pléthore, nécessiter la saignée, et c'est le contraire que nous voyons aujourd'hui. Si Hecquet fut un peu absolu, je crois que ces avis sont fort sages.

La nourriture végétale qui a pour elle l'avantage d'être moins onéreuse, et de convenir par cela mieux aux pauvres, est certainement très réparatrice. Je la considère comme plus saine et moins sujette aussi à engendrer chez l'homme des maladies diverses.

Notre sensualité n'y trouve peut-être pas son compte, mais sobriété est mère de longévité. Vraiment ne faut-il pas avec Hecquet admirer cette sage ordonnance de l'Église qui n'impose rien à ses enfants qui ne leur soit aussi salutaire pour leur corps que pour leur âme.

Dans le troisième volume qui traite de la chirurgie et de la pharmacie, on reconnait l'étendue des connaissances d'Hecquet.

Tout le fond de la pratique d'Hecquet se trouve dans ses ouvrages, le fait suivant n'est pourtant pas sans intérêt : Un enfant de six ans est atteint « d'une grosseur au-dessus de l'estomac qui paraissait égaler celle d'une pomme de rambour ». Elle était douloureuse à la pression. Après un an de soins, le chirurgien qui le traitait déclara qu'il n'avait plus aucune espérance de le guérir. L'enfant ne pouvait manger sans souffrir d'extrêmes douleurs et sans être obligé de vomir tout ce qu'il avait pris. Une consultation de ce qu'il y avait de plus habiles chirurgiens à Paris eut lieu. « On conclut à ouvrir ce mal. » Les chirurgiens annoncèrent que le résultat était plus que douteux, mais « ils croyaient qu'on devait risquer cette opération ».

La mère se refusa d'exposer son fils, sans aucun avantage, à de nouvelles douleurs. Elle conduisit ensuite, en secret, son fils chez Hecquet. Après examen de l'enfant, il lui dit : Si c'était mon fils, je tenterais une manière de le traiter, que je ne voudrais pas que l'on sût, car on se moquerait de moi, et je n'ai aucune certitude qu'elle réussisse. Monsieur, dit-elle, cela augmenterait-il le mal, que souffre déjà cet enfant ? Oh ! pour cela non, et je vous assure qu'il le diminuera. Si cela est ainsi, je vous demande en grâce de le tenter, je vous promets le secret et pour moi et pour mon fils. Il me dit alors qu'il fallait le faire saigner tous les huit jours, jusqu'à ce qu'il me dit de cesser. La mère est effrayée de cette ordonnance, à cause de l'extrême faiblesse de son fils. Hecquet l'assura que les saignées ne l'augmenteraient pas, mais, au contraire. Puis il ajouta : il ne faut pas qu'il mange de viande, mais seulement par jour deux potages de bouillon médiocre, et où le veau domine, qu'il ne mange que du pain, et d'un pain léger, de la salade, un peu de fruit cuit ; point de vin, et, tous les soirs, mettez sur cette grosseur un cataplasme de feuilles de mauve et de guimauve bien cuites dans l'eau, et le plus chaud que l'enfant le pourra souffrir. Au bout de deux mois il réduisit les saignées à quinze jours, et, après deux autres mois, à ne les faire que tous les mois mais sans rien changer au reste du régime, qu'il fit observer pendant 18 mois, quoique le mal fût presque disparu au bout de l'année, et sans que cette grosseur eût été ouverte ni par le fer, ni par des emplâtres, les simples cataplasmes l'avaient fait dissoudre.

Nous pensons que Hecquet eût ici affaire à un anévrysme.

Voici une autre observation trop courte, mais originale.

« Un enfant est atteint d'une fièvre rouge violente et si maligne que Hecquet, aussi bien que le chirurgien qui vint soigner cet enfant disent qu'ils ne pouvaient répondre de sa vie ». Hecquet conseilla de donner « de trois en trois heures une bonne tassée de bouillon, et une demi-heure après chaque bouillon cinq ou six cuillerées de fraises arrosées d'un peu de vin, et modérément sucrées ; mais, sans pain, et de ne lui donner aucune autre nourriture, ni aucun remède ». L'enfant fut tiré de cette manière « d'une si dangereuse maladie, après laquelle il ne voulut pas souffrir qu'on le purgeât ».

Voilà, disent ses biographes que je n'ai fait que suivre et résumer, ce que l'on peut dire pour faire connaître entièrement ce mort illustre, qui ne fut pas moins homme de bien que savant médecin, qui consacra toute sa vie à l'avancement du plus estimable et du plus nécessaire de tous les arts ; et que toutes les universités, tous les grands hommes de son temps, toutes les sociétés littéraires n'ont pas fait difficulté de surnommer l'*Hippocrate de la France*, terme excessif sans doute, mais qui atteste l'estime qu'il sut inspirer.

BIBLIOGRAPHIE

DES ŒUVRES D'HECQUET

Explication physique et mécanique des effets de la saignée et de la boisson dans la cure des maladies, avec une réponse aux mauvaises plaisanteries que le journaliste de Paris a faites sur cette explication de la saignée. Chambery, 1707, in-12.

Une des pièces qui forment ce volume est la thèse soutenue par Hecquet en 1695 sur la saignée, une autre soutenue sur la boisson, dans la même année, et un mémoire purement polémique. L'auteur n'avait pu obtenir la permission de faire imprimer ce volume à Paris, voilà pourquoi il porte le nom de la ville de Chambéry.

De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, et de l'obligation aux mères de nourrir leurs enfants. Trévoux, 1708, in-12.

Si Hecquet s'est trompé sur le premier point dont il traite dans cet opuscule, qui fut attaqué par Delamotte, il rappela les mères à un devoir que toute l'éloquence de J.-J. Rousseau n'a pu remettre complètement en usage, bien qu'il l'ait remis en honneur.

Traité des dispenses du carême, dans lequel on découvre la fausseté des prétextes qu'on apporte pour les obtenir, en faisant voir, par la mécanique du corps, les rapports naturels des aliments maigres avec la nature de l'homme. Paris, 1709, in-12. — *Ibid*, 1709, 2 vol. in-12, augmenté d'une dissertation *sur les macreuses* et d'une autre *sur le tabac*.

Cet ouvrage, qu'il est curieux de comparer avec celui d'Arnaud de Villeneuve sur le régime des chartreux, est celui de tous les ouvrages de Hecquet qui lui a procuré le plus de réputation ; le moment n'est pas éloigné où il sera nécessaire d'en faire une nouvelle édition, avec les corrections et les additions rendues nécessaires par les progrès de la science.

De la digestion et des maladies de l'estomac, suivant le système

de la trituration et du broyement, sans l'aide du levain ou de la fermentation, dont on fait voir l'impossibilité en santé ou en maladie. Paris, 1712, in-12. — *Ibid.*, 1729, 2 vol. in-12, augmenté d'un discours préliminaire, d'une réponse à Sylva sur la saignée, et de cinq lettres, dont deux sur la *révulsion*, la troisième sur la *saignée*, la quatrième sur le *kermès minéral*, et la cinquième *sur les maladies des yeux*.

Cet ouvrage dispense, jusqu'à un certain point, de la lecture de tous ceux que Hecquet a publiés sur son système de prédilection ; il a tous les défauts et tous les avantages qui caractérisent les productions de cet auteur; on ne peut se dispenser de le lire.

De purgandâ medicinâ à curarum sordibus. Paris, 1714, in-12.

An, ut virginitatis, sic virilitatis certa indicia. Paris, 1713, traduit en français, in-4°.

Novus medecinæ conspectus; cum appendice de peste. Paris, 1721, 2 vol. in-12.

Traité de la peste avec les moyens de s'en préserver et d'en guérir, le danger des baraques et infirmeries forcées. Paris, 1721, in-12.

Hecquet n'avait pas vu la peste, et pourtant il a donné quelques avis qui paraissent judicieux sur le traitement de cette maladie.

Observations sur la saignée du pied et sur la purgation au commencement de la petite-vérole, des fièvres malignes et des grandes maladies; preuves de décadence dans la pratique de la médecine, confirmées par de justes raisons de doute contre l'inoculation. Paris, 1724, in-12.

Jadis on discutait pour savoir où l'on devait pratiquer la saignée dans la variole et les fièvres graves ; on a fini par ne saigner ni dans l'une ni dans les autres ; des observations plus exactes ont prouvé ensuite que les émissions sanguines locales étaient préférables aux saignées générales ; mais on ne saurait trop répéter que jusqu'à la fin du siècle dernier, tous les médecins ont tiré du sang dans les fièvres et dans les maladies aujourd'hui nommées *ataxiques*.

Hippocratis aphorismi ad mentem ipsius, artis usum, et corporis mecanismi rationem expositi. Paris, 1724, 2 vol. in-12. Trad. en français par Jean Devaux, Paris, 1725, in-12.

Réflexions sur l'usage de l'opium, des calmans et des narcotiques pour la guérison des maladies. Paris, 1725, in-12.

Sthal et Hofmann rejetaient trop exclusivement l'opium ; Hecquet s'attache à prouver qu'on peut tirer un grand avantage de ce médi-

cament toutes les fois qu'il est nécessaire de distendre la fibre et de favoriser le jeu de la trituration.

Remarques sur l'abus des purgatifs et des amers au commencement et à la fin des maladies, et sur l'utilité de la saignée dans les maladies des yeux, dans celles des vieillards, des femmes et des enfans, avec deux lettres en latin sur la génération des insectes, et sur le muscle utérin, découvert par Ruysch. Paris, 1729, in-12.

La médecine théologique, ou la médecine créée telle qu'elle se fait voir ici sortie des mains de Dieu, créateur de la nature, et régie par les lois, ouvrage où s'explique l'hygiène par les principes du mécanisme, puis par de semblables notions tirées des sciences les plus propres à perfectionner la médecine ; l'on y développe les idées des vraies causes des maladies, de l'ordre auquel elles appartiennent, et de leurs vrais remèdes. Paris, 1733, 2 vol. in-12.

A la fin du deuxième volume on trouve neuf thèses traduites en latin de l'auteur sur les sujets suivans : 1° si les fonctions de l'économie animale sont opérées par des fermens, 1695 ; 2° si c'est dans l'usage convenable des alimens qu'il faut chercher la guérison des maladies chroniques, 1695 ; 3° que les maladies ne tirent point leur origine des sérosités, mais que celles-ci sont seulement la suite des maladies, 1696 ; 4° contre ceux qui prétendent que la médecine a peu de remèdes, 1698 ; 5° sur la saignée, 1700 ; 6° que l'on ne doit point interdire la boisson aux malades, 1701 ; 7° si les maladies en général sont causées par le dérangement de la trituration des solides, 1712 ; 8° que la loi du carême est une image de l'institution du créateur et des lois de la nature, 1712 ; 9° si la chimie peut venir à bout des maladies que la chirurgie ne saurait guérir.

Le brigandage de la médecine dans la manière de traiter la petite-vérole et les plus grandes maladies par l'émétique, la saignée du pied, et le kermès minéral, avec un traité de la meilleure manière de traiter les petites-véroles par des remèdes et des observations tirées de l'usage ; deuxième partie où, après avoir prouvé le brigandage par les effets, l'on donne le plan de mémoires académiques pour ramener la médecine à ses règles et la contenir dans ses lois ; troisième partie intitulée le brigandage de la médecine réformée à la saignée du pied, le tartre émétique et le kermès minéral disciplinés. Utrecht et Paris, 1733, in-12.

Le titre seul de cet ouvrage donne une idée du style de l'auteur.

Lettre apologétique touchant le brigandage de la médecine. Paris, 1733, in-12.

Le naturalisme des convulsions dans les maladies de l'épidémie convulsionnaire ; première partie, le naturalisme des convulsions démontré par la physique, par l'histoire naturelle et par les événemens de cette œuvre, et démontrant l'impossibilité du divin qu'on lui attribue dans une lettre sur les secours meurtriers ; deuxième partie, le mélange dans les convulsions, confondu par le naturalisme ; troisième partie. Soleure, 1733, in-12.

La cause des convulsions finie et l'œuvre des convulsions tombée. Date (Paris, 1734), in-12.

Réponse à la lettre d'un professeur, touchant le devoir des médecins et des chirurgiens, au sujet des miracles et des convulsions. 1733.

Lettre sur la convulsionnaire en extase, ou la vaporeuse en rêve. 1736, in-12.

La succuse convulsionnaire, ou la psylle miraculeuse. 1736, in-12.

Réponse à la lettre d'un docteur en médecine de la Faculté de ∞∞. 1736, in-12.

Le naturalisme des quatre requêtes. 1736, in-12.

La médecine naturelle vue dans la pathologie vivante, dans l'usage des calmans et des différentes saignées des veines et des artères, rouges et blanches, spontanées ou artificielles, et dans les substituées, par les sangsues, les scarifications, les ventouses, Paris, 1736, 2 vol. in-12.

Le brigandage de la chirurgie, ou la médecine opprimée par le brigandage de la chirurgie, le brigandage de la pharmacie. Utrecht (Paris), 1738, in-12. On lit en tête une lettre de Hecquet, *sur ce que c'est que le brigandage de la médecine,* déjà publiée en 1736, in-8°.

La médecine, la chirurgie et la pharmacie des pauvres. Paris, 1740, Veuve Alix, rue Saint-Jacques, 3 vol. in-12.

APPENDICE

En reconstituant la Société médicale Saint-Luc, Saint-Cosme et Saint-Damien, un groupe de médecins s'est inspiré des traditions chrétiennes de nos pères.

Cette Société a pour but d'unir par le lien religieux les médecins chrétiens. Elle leur donne comme formule de prières les litanies abrégées des saints médecins. Elle les invite à les ajouter chaque matin à leur prière. Elle donne ainsi aux médecins chrétiens cette fortifiante pensée qu'à l'heure matinale, ils prient tous ensemble (1).

---

(1) Voici le toast que j'ai porté à notre banquet du 21 octobre 1888 :

Bien chers Confrères,

Nous avons un Président à l'âme forte, au cœur vaillant, nous avons notre brave général, sans projets révisionnistes, grâces à Dieu ; à lui, salut, reconnaissance, dévouement, *ad multos annos*.

Nous avons nos statuts ; gardons nos règles et elles nous garderont. Peuple heureux, nous vivons plus par la coutume que par la législation, et notre coutume est chrétienne.

Nous avons notre chapelle pour aller prier saint Luc, saint Cosme et saint Damien, et notre cœur est au Sacré-Cœur de Jésus, puisque nous avons bâti notre chapelle de confrérie à Montmartre. N'oublions pas chaque année de lui apporter notre obole.

Nous avons notre diplôme dont la valeur artistique semble nous

Oui, chaque jour, prions les uns pour les autres, ayons au cœur pour nous unir d'autres sentiments que le sentiment exclusif de l'intérêt toujours plus ou moins égoïste. Prions chaque jour pour la grande famille du corps médical, dont les membres, en trop grand nombre, hélas ! sont éloignés de ces très saines coutumes. Prions, oui prions pour nos malades. Combien peu y songent ! Cette thérapeutique ne sera jamais ni désespérante, ni impuissante.

Dans cette pensée, cette Société appelle partout l'établissement de messes mensuelles, dites le premier vendredi de chaque mois. Elle est dite à la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre, à la chapelle Saint-Luc, Saint-Cosme et Saint-Damien, construite avec les souscriptions des médecins. Elle est déjà fondée à Marseille, à Lyon, à Bordeaux, à Nantes, à Lille, à Rouen, à Rennes, etc., etc.

---

révéler quelques-uns des chefs-d'œuvre de nos pères, de cette « noire époque » du moyen âge. C'est le témoin de notre lien religieux, c'est l'expression des sentiments de notre cœur : Qu'il soit au foyer à la place d'honneur. Sur lui, de temps à autre, un regard : Montmartre, Luzarches, St-Cosme, que de souvenirs ; Pitard, Paré, Laënnec, Cruveilhier, que d'exemples ; St-Luc abritant notre *Fides Scientia*, quel enseignement ! Ici, à notre confrère Dauchez, et c'est justice, un gage de reconnaissance.

Nous avons nos litanies merveilleusement adaptées à nos besoins, profondeur, brièveté.

Pater noster omnipotens, salus æterna credentium, miserere nobis.

Quel est donc le médecin qui n'a besoin du secours du Tout-Puissant pour ne point succomber sous les étreintes du doute ?

Jesu, auctor vitæ, qui transibas benefaciendo sanans et curans omnes, m. n.

Quel est donc le médecin qui n'a besoin de faire appel au bon Maître pour trouver près d'un malade découragé ou désespéré, ces paroles qui aident puissamment à la thérapeutique, ou amènent le patient à dire le *Fiat* avec foi et résignation.

Cette Société demande aussi à ses membres d'étudier les questions où la science et la foi ont d'étroites connexions. Elle fait ici surtout appel aux médecins placés près des centres universitaires et qui ont plus que d'autres l'habitude du travail. Elle accepte les travaux de tous. Chaque année, à Paris, à l'assemblée générale, premier dimanche qui suit le 18 octobre, fête de saint Luc, l'analyse en est présentée. Le compte rendu est envoyé à tous les adhérents.

Un diplôme, véritable œuvre d'art, est le témoin de notre union. Il est remis à tous les adhérents contre la somme de 10 francs. Son acceptation n'est pas obligatoire. Il n'y a aucune autre cotisation, ni aucune obligation particulière.

Pour plus amples renseignements ou adhésions s'adresser au docteur Dauchez, 23, rue Madame, Paris.

Spiritus vivificans, scientia et prudentia medicorum, m. n.

Quel est donc le médecin que n'arrête aucune obscurité, qui ne sent souvent le besoin d'une force supérieure pour posséder intelligence et prudence.

Quel admirable trilogie ; toute la Trinité est là ! Qu'elles soient en nos cœurs, et goûtons-en chaque jour la saveur et la vertu.

Je vois un chef estimé, des soldats vaillants et généreux, un asile pour prier, des règles pour nous diriger, je cherche la lumière.

La reine Berthe filait autrefois, que les reines de nos foyers, nos mères, épouses, filles, sœurs, tissent notre drapeau, la bannière de la confrérie St-Luc, St-Cosme, St-Damien. *(Extrait du compte rendu).*

FORMULAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE S^t-LUC, St-COSME ET St-DAMIEN

LITANIES DES SAINTS MÉDECINS

Pour se mettre constamment en union de prières, les membres de la Société peuvent réciter chaque jour les Litanies abrégées des Saints médecins ainsi qu'il suit :

Kyr. — Chr. — Chr. audi nos. Chr. ex. n.
Pater noster omnipotens, salus æterna credentium. — m. n.
Jesu, auctor vitæ, qui transibas benefaciendo, sanans et curans omnes. — m. n.
Spiritus vivificans, scientia et prudentia medicorum. — m. n.
Sancta Maria, salus infirmorum. — o. p. n.
Sancte Raphael, archangele. — o. p. n.
Sancte Luca. — o. p. n.
Sancti Cosma et Damiane. — o. p. n.
Omnes sancti medici. — o. p. n.
Agnus Dei, etc.
Chr. audi nos. — Chr. ex. n.
Oremus. — Defende quæsumus. Domine beata Maria semper Virgine sanctis que medicis intercedentibus, istam ab omni adversitate familiam, et toto corde tibi prostratam, ab hostium propitius tuere clementer insidiis. — P. D. n. J. C.

Medicorum animæ defunctorum, per misericordiam Dei, requiescant in pace.

MISÉRICORDIEUX JÉSUS, DONNEZ-LEUR LE REPOS ÉTERNEL

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE S^t-LUC, St-COSME ET St-DAMIEN

RECONSTITUÉE AU MANS, LE 27 SEPTEMBRE 1884

Priez pour le repos de l'âme de

MM. LES DOCTEURS

JEANOT (*de Toulouse*), *Hte-Garonne*, 1885.
WINTREBERT (*de Lille*), *Nord*, 1886.
VAILLANDET (*de Pin-l'Emagny*), *Doubs*, 1886.
E. MARTIN-FORTRIS (*de Verneuil*), *Eure*, 1887.
P. MAREAU (*du Mans*), *Sarthe*, 1887.
LECLERC (*de Rougé*), *Loire-Inférieure*, 1887.
A. BOURGADE DE LA DARDYE (*Puy-de-Dôme*), 1888.
LEBLEU (*de Dunkerque*), *Nord*, 1888.
J. M. LE MENANT DES CHESNAIS, 1888.
ALPH. SICARD (*de Marseille*), 1888.

membres de la société de St-Luc, St-Come et St-Damien

DÉCÉDÉS DANS LA PAIX DU SEIGNEUR

« Heureux l'homme qui porte ses soins sur celui qui souffre ; au jour mauvais le Seigneur le délivrera. » (*Ps.* 40. *V. I.*)

HAVRE. — IMPRIMERIE DU COMMERCE, 3, RUE DE LA BOURSE.